

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	9.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mercredi 12 sept 1928

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: - - HARbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: - - HARbour 1243

Rédaction: - - HARbour 3679

Gérant: - - HARbour 4897

Le feu détruit le Manoir Richelieu à la Malbaie

Elle n'était pas nécessaire!

L'opinion de délégués ouvriers de l'Ouest sur l'importation des mineurs britanniques - On aurait supprimé la deuxième excursion de moissonneurs canadiens - Deux méthodes - La revanche des réalités

L'aventure des mineurs britanniques a déjà fait couler beaucoup d'encre, et elle n'a pas fini d'occuper le public, — ni au Canada ni en Angleterre. Tous les observateurs se rendent bien compte que les plaintes de quelques centaines d'entre eux qui s'en retournent ne sont que le prélude de ce qui se passera lorsque, les battages finis, les quelque huit mille qui restent auront à se trouver ici travail et gîte. C'est alors seulement qu'apparaîtra en pleine lumière, en une lumière éclatante et qu'il sera impossible d'aveugler, l'erreur colossale de cette immigration en masse.

Mais chaque jour qui passe verse au dossier un document nouveau, et qu'il importe de recueillir.

L'excuse, la seule excuse que l'on puisse sérieusement donner à cette audacieuse tentative, c'est le besoin pressant des agriculteurs de l'Ouest. Or, cette excuse, les délégués de l'Ouest au congrès des Métiers et du Travail de Toronto, en proclamant, paraît-il, l'existence. L'un d'eux déclare même qu'à raison, ce semble, du surcroît de main-d'œuvre qu'on importait ainsi d'Angleterre, on a dû supprimer la deuxième des excursions que les chemins de fer organisent habituellement pour fournir à l'Ouest la main-d'œuvre supplémentaire dont les cultivateurs ont besoin pour quelques semaines.

* * *

Nous empruntons au *Globe*, de Toronto, dont personne ne suspectera le britishisme, ce texte significatif. Il y était coiffé (numéro du lundi 10 septembre, page 13), de ce pittoresque chapeau: *No necessity seen for British influx to harvest fields — Western Delegates to Labor Congress Attack Plan of Sending out Miners... — On ne voit pas la nécessité de l'envoi des Britanniques pour la récolte — Les délégués de l'Ouest au congrès du Travail attaquent le plan d'envoi des mineurs... et l'on y lisait ceci, que nous traduisons aussi littéralement que possible:*

Les délégués des villes de l'Ouest déclaraient hier soir qu'il avait été démontré qu'il n'était pas besoin de faire venir des immigrants des Iles Britanniques pour faire face à une disette de main-d'œuvre qui n'aurait pas été d'un caractère grave et à laquelle on aurait facilement pu remédier par la suppression temporaire des barrières de l'immigration entre le Canada et les Etats-Unis, suppression qui aurait permis aux fermiers des Etats voisins, dont plusieurs sont des Canadiens, de travailler dans l'Ouest canadien. On prétendait aussi que l'introduction de procédés qui permettent d'économiser le travail a réduit de façon remarquable le besoin de main-d'œuvre.

"Il faut ajouter à ceci, disait un délégué, le fait qu'on aurait pu avoir et qu'on a eu au Canada, en quantité abondante, cette main-d'œuvre. Nous comprenons que les trains spéciaux de moissonneurs ont amené 7,600 hommes et enfants des Provinces Maritimes aux champs de blé, alors que l'an dernier ce nombre était de 3,500. Le nombre de ceux qui y sont allés de l'Ontario et du Québec est plus considérable que celui de 1927, et la Colombie-Britannique a employé 2,000 hommes de plus que l'an dernier. En fait, il y avait tant de main-d'œuvre pour les gens de l'Ouest cette année que les chemins de fer ont été contraints de supprimer la seconde excursion des récoltes.

"On s'est peu occupé, continuait-il, du fait que la seconde excursion de moissonneurs a été supprimée. C'est un fait significatif auquel les gens de l'Est devraient songer, lorsqu'ils discutent la question de l'immigration. A la lumière de ce fait, il est évident qu'il n'y avait pas de nécessité de faire venir des mineurs britanniques. On nous dit que plusieurs de ces hommes étaient d'anciens grévistes qui ne pouvaient pas trouver d'emploi après la dernière grève des mineurs britanniques et que le gouvernement Baldwin, avec une élection prochaine, a fait un effort pour se débarrasser d'eux..."

La pièce est riche de sens. Elle souligne singulièrement l'erreur de la politique actuelle.

* * *

Un fait domine toute cette situation, et c'est que les agriculteurs de l'Ouest ont besoin, pour un court laps de temps, de main-d'œuvre supplémentaire. Pour faire face à cette situation deux procédés peuvent être — et, de fait, ont été — concurremment employés. D'une part, on essaie, par le perfectionnement des machines, de diminuer le besoin d'hommes; de l'autre, on tente de se procurer au dehors la main-d'œuvre temporaire qui reste quand même nécessaire. De là, chaque année, les excursions de moissonneurs que nous connaissons bien et qui ont le double avantage de porter secours aux agriculteurs actuels et de permettre à des gens qui sont du pays, qui connaissent les conditions générales chez nous, de prendre avec la vie de l'Ouest un contact qui peut les inciter à s'y établir.

Par ailleurs, ce recrutement de la main-d'œuvre, soit au Canada même, soit dans les états américains du voisinage, comporte le minimum d'inconvénients. Les gens que l'on a déplacés ont déjà des attaches dans le pays, ils peuvent plus facilement, si l'Ouest ne leur convient pas, retourner chez eux et s'y refaire une vie.

Tandis que, du point de vue même des immigrants, l'immigration britannique en masse, qui jette ici des milliers de gens inaccoutumés aux travaux de ferme et dont l'on ne saura que faire à l'hiver, est particulièrement dangereuse. Les protestations actuelles suffiraient à le démontrer.

L'importation en masse de ces immigrants est deux fois condamnable si, comme l'affirment les délégués de l'Ouest, elle n'était aucunement nécessaire, s'il a fallu, pour lui faire place, interrompre le flot des moissonneurs canadiens de bonne volonté.

Il y a là un aspect de la situation qu'il faudra sûrement tirer au clair.

* * *

Au fond, nous en revenons toujours au conflit de ceux qui tiennent compte des réalités et de ceux qui se paient de théories ou de rêves, au conflit, et c'est presque toujours la même chose, de ceux qui s'occupent d'abord des intérêts du pays et de ceux qui mettent au premier plan des intérêts extérieurs.

Aucun souci des réalités, aucun souci des vrais intérêts canadiens ne pouvait, en l'espèce, justifier l'importation en masse des mineurs britanniques. Mais, comme les réalités qu'on méprise se vengent toujours, il arrive que cette erreur se tournera vraisemblablement, et avec violence, contre la politique qui l'a provoquée, contre la politique de l'immigration britannique à outrance.

Celle-ci n'aura pas de pires, ni de plus efficaces ennemis que les pauvres diables qu'on aura de la sorte importés. Et les plus distraits, les plus aveugles, les plus sourds le peuvent déjà constater...

Omer HEROUX

L'actualité

Inventions

M. Arthur Soper, gérant de district de la Northern Electric Company, a fait hier une conférence sur le développement du cinéma parlant.

Cette industrie, ou cet art, paraît avoir subi une longue période d'incubation.

Plusieurs années avant la guerre on exhibait des pellicules avec accompagnement synchronique de paroles ou de musique, à Paris. A la guerre, ces représentations disparurent. Etait-ce exactement le même procédé qu'à l'heure actuelle? On serait porté à le croire puisqu'un vieux inventeur vient de proposer, aux Etats-Unis, qu'il avait pris ses brevets en Angleterre et en Allemagne avant la guerre et qu'il avait organisé une compagnie pour exploiter un procédé identique. Français établi en Amérique, on le croyait mort depuis longtemps. Et voilà qu'il ressuscite et s'écrit en trouble-fête: "C'est moi l'inventeur. Il faudrait ne pas l'oublier!"

Il n'est pas rare qu'il en soit ainsi et que des inventions susceptibles de causer des bouleversements inouïs soient achetées ou combattues par ceux-là qui peuvent craindre une concurrence nouvelle. Il n'est pas rare, non plus, que l'inventeur ne se heurte à plus d'opiniâtreté de la part du public.

On me racontait, à ce sujet, un fait assez amusant. Il y a une vingtaine d'années vivait à Montréal un ingénieur français, très modeste, installé, qui, à l'aide des capitaux restreints que lui fournissait un industriel canadien, cherchait les sous-produits du fulmi-coton. Il faillit dix fois perdre la vie, car on ne joue pas sans péril avec le fulmi-coton, surtout dans un laboratoire rudimentaire. Mais il finit par produire un procédé éminemment pratique pour le vernissage du cuir et pour la création d'une peinture combinée avec le vernis.

Il fut impossible dans le temps de faire accepter l'un et l'autre. Les experts en cuir acceptaient ce nouveau cuir verni avec la plus grande défiance. Les commis-voyageurs impressionnés par les prétentions des techniciens le déclaraient invendable. La fabrication, faute de preneurs, cessa donc. Aujourd'hui le même cuir est importé des Etats-Unis où est allé s'installer l'inventeur, en quantités énormes. Par les techniciens comme par les consommateurs, il est jugé excellent.

La peinture a eu le même sort. Protégée par un brevet américain, elle a accru la fortune d'une firme déjà très puissante et elle est en train de révolutionner par sa facilité d'adaptation la décoration intérieure. Elle sèche au fur et à mesure qu'on l'applique et avec une plasticité merveilleuse elle adhère à toutes les surfaces et aux matières les plus imprévues.

On lui doit la gâtée de plus d'un intérieur jusqu'à la morose et le raffinement de bien des meubles qui avaient depuis des années perdu de leur bonne mine avec leur teinte. C'est ainsi que l'invention longtemps retardée prend, quand enfin on lui donne du champ, un élan prodigieux.

Movietone se développe à un rythme vraiment américain. Montréal compte une seule maison où on l'exhibe; mais, d'après M. Soper, il y en a 500 aux Etats-Unis, et à la fin de l'année il y en aura 1,000 et plus de 2,000 en 1929.

Le nouvel art est encore dans son enfance; mais c'est l'enfance de Gargantua! Nous ne sommes pas au terme — tout au plus au préambule — des bouleversements qu'il entraînera.

C'est déjà toute une révolution que d'entendre un film et de regarder la musique.

D'autres surprises nous attendent et des obstacles sérieux se dressent dans la voie laquée — c'est le cas de le dire — des astres d'Hollywood.

Il ne suffira plus qu'un acteur soit photogénique. Il lui faudra être aussi phonogénique. C'est-à-dire qu'il ne lui suffira plus d'exhiber de beaux traits et de belles formes; il lui faudra s'apprendre ou apprendre l'art si difficile de la diction et de l'expression.

Les Américains, qui ont poussé si loin le cinéma, s'étaient tout rendus compte que ses moyens étant très restreints et grossiers, il fallait les utiliser au maximum. D'où le soin qu'ils mirent à trier leurs acteurs et actrices à cause de leur apparence plastique. Puisque seul l'œil s'intéresse au film, ils prirent tout de suite le devant sur les entreprises européennes où l'on s'attachait à attacher plus d'importance à l'art qu'à l'apparence, dans un art qui est tout apparence.

Le changement se produit, radical. Il sera, en effet, impossible de créer l'illusion parfaite du

synchronisme si l'on persiste à faire jouer un acteur et en faire parler un autre.

La tentation sera grande, cependant, de recourir à ce truquage, car il permettrait d'escalader une muraille qui serait infranchissable s'il fallait de toute nécessité que l'acteur qui joue fût en même temps l'acteur qui parle.

Le film américain verrait, en effet, se rétrécir son champ d'exploitation. A supposer même qu'il y eût autant de snobs dans tous les pays qu'il y a de Parisiens qui essaient de faire croire aujourd'hui qu'ils entendent et parlent l'anglais, jamais le film américain ne pourra avoir le même succès dans les pays non-saxons avec dialogue en anglais. On pourra le représenter sans dialogue — et le public sera gros Jean comme devant. Mais restera-t-il longtemps dupe? L'exigence du cinéma parlé puisque le cinéma parlé est réalisé. Le moyen de s'évader de la difficulté sera donc de faire jouer un acteur et de faire parler tout à tour un autre, en français, en allemand, en italien, etc.

Ce sera le retour à la tour de Babel, à la confusion des langues, ce qui prouvera une fois de plus, que Salomon avait raison de percer à l'avance l'insanité de toutes les inventions par une formule lapidaire: Nil novi sub sole.

Paul ANGER

Bloc-notes

Encore

Un correspondant du *Star* de Montréal câble d'Angleterre (première page du *Star*, 11 septembre) une histoire qui nous ramène aux temps où nous recevions les rebuts des prisons anglaises et où les magistrats du Royaume-Uni ne se faisaient pas faute de donner aux accusés à choisir entre le bagne et le départ pour le Canada. A Chesterfield, dans le Derbyshire, en Angleterre, le magistrat Shentall entendit en mai dernier la cause d'un nommé Edward Evans, accusé d'assaut et d'incendie. Il lui donna le choix entre un an de prison et le départ du pays, ajoutant que si le prisonnier voulait l'en croire, il s'en irait dans une colonie, et que lui, le magistrat, recommanderait à l'Etat de l'aider. Muni de recommandations de plusieurs de ses concitoyens, Evans réussit à obtenir de l'aide, aux termes de l'Anglo-Canadian Assistance Passage, dit le *Star*. Il s'embarqua le 29 juin à bord du *Doric*, et il est présentement établi dans un petit village canadien, selon M. Bruce Walker, représentant de l'immigration canadienne en Angleterre. Mis au courant de ces faits extraordinaires, M. Bruce Walker a protesté auprès du gouvernement britannique; et celui-ci a nettement désavoué le magistrat de Chesterfield et repudié sa conduite, disant que le ministère anglais a toujours été opposé à une politique aussi stupide. Il ressort de cet incident, d'abord que le nommé Evans sera appréhendé et rapatrié en Angleterre ou on le mettra sans doute en prison, afin qu'il y purge sa sentence, et ensuite qu'il peut nous venir des criminels, aux termes mêmes de l'accord anglo-canadien sur l'immigration subventionnée. Evans a pu partir d'Angleterre et venir au Canada en ne payant à peu près rien aux compagnies de transport, tandis qu'un brave père de famille canadien ne peut émigrer de l'est à l'ouest sans payer au moins cinq ou six fois plus cher qu'Evans a fait pour aller de Liverpool à Calgary. Evidemment il existe de très graves lacunes dans notre régime d'immigration, — et dans l'esprit de certains magistrats du Royaume-Uni.

Le remplaçant

M. Laurent Beaudry, premier secrétaire de la légation canadienne à Washington, vient de quitter ce poste pour prendre à Ottawa la succession de M. Jean Désy, conseiller juridique aux affaires extérieures nommé à un poste analogue à la nouvelle légation canadienne, France. Jadis secrétaire de M. King à Ottawa et ancien journaliste, M. Beaudry était, si nous ne faisons erreur, le seul Canadien français qu'il y eût à la légation de Washington. On annonce ce matin qu'il a pour remplaçant à son ancien poste M. Kenneth P. Kirkwood, jeune Ontariois diplômé de l'université de Toronto en 1922 et qui depuis a étudié à Londres et fait du professorat à l'université internationale de Smyrne, Turquie d'Asie, ainsi qu'à l'université de Columbia, aux Etats-Unis. On se demandera s'il n'y aura désormais, à la légation canadienne à Washington, aucun représentant de l'élément canadien-français, dont la langue est officielle au Canada, —

Une perte de \$500,000 couverte par les assurances

Il n'y a eu aucune perte de vie---L'hôtel était fermé depuis une semaine.

La "Canada Steamship Co." va le reconstruire pour la saison 1929

Le feu a complètement rasé l'hôtel du Manoir Richelieu, à la Malbaie, à 95 milles de Québec, de bonne heure ce matin. Les pertes sont d'un demi-million de dollars, entièrement couvertes par les assurances.

Les six employés qui se trouvaient encore à l'hôtel, occupés à tout remettre en ordre après la saison d'été close il y a six jours, ont pu se sauver sans difficulté, mais ils ont tous perdu leurs effets personnels.

D'après les informations obtenues aux bureaux de la Canada Steamships Lines à Montréal, qui est propriétaire de l'hôtel, non seulement l'hôtel proprement dit, mais les dépendances et certains des cottages y attachés ont été détruits.

M. J. O. Evans, gérant du Manoir et directeur des hôtels de la compagnie, se trouvait encore à la Malbaie au moment de l'incendie. Il y était resté pour surveiller le travail de fermeture.

Au cours de la saison qui vient de se terminer et qui fut une des plus actives dans l'histoire du Manoir, la compagnie avait fait des plans pour la construction d'un nouvel hôtel moderne près du club de golf du Manoir. La destruction du Manoir entraînera nécessairement leur révision.

Il est entendu que la compagnie se mettra immédiatement à l'œuvre pour reconstruire un nouvel hôtel qui ouvrira ses portes la saison prochaine. C'est ce qu'on nous a déclaré ce matin aux bureaux de la Canada Steamship Lines, à Montréal.

LE FEU DETRUIT TOUT

Québec, 12 (S.P.C.) — L'incendie au Manoir Richelieu à la Mal-

baie, comté de Charlevoix, a été découvert quelques minutes après minuit par un des six employés qui se préparait à se mettre au lit. Ayant senti l'odeur de la fumée, il chercha à en découvrir la cause et constata que les étages inférieurs étaient remplis de fumée. Quand il essaya de pénétrer dans la cave, il fut presque asphyxié par les vapeurs très denses et dut battre en retraite rapidement. Il donna l'alarme à ses camarades, mais ils n'avaient pas encore eu le temps de sortir de l'hôtel que déjà les flammes s'étaient propagées partout et sortaient de toutes les fenêtres. Quelques minutes plus tard, le Manoir n'était plus qu'un brasier ardent. Il s'est éteint ce matin, tout étant détruit.

Le feu n'a pas épargné l'ameublement non plus que les tableaux qui se trouvaient dans l'hôtel. Tout a été réduit en cendres. On n'a pu rien sauver. Les dommages sont de \$500,000, couverts par les assurances-feu.

UN HOTEL TRES CONNU

Le Manoir Richelieu était une vaste construction, presque toute en bois, — une aile récemment construite à l'ouest était de brique, — érigée parallèlement au fleuve Saint-Laurent, surplombant la falaise, assez élevée et très boisée à cet endroit. Le chemin de fer de la région, relié au Canadien National, passe sur la plage, au bas de la falaise, et le quai où accostent les navires de la Canada Steamship Company est immédiatement à l'est de l'hôtel. Cet hôtel, que l'ancienne compagnie de navigation Richelieu & Ontario, depuis absorbée par la Canada Steamship Com-

pany, a commencé à bâtir il y a une trentaine d'années, sur la cime de la falaise, à quelque deux milles et demi du village de la Malbaie, avait quatre étages; le premier était occupé par une enfilade de salons, de salles à manger et de chambres à coucher ouvertes sur le panorama du fleuve, large de douze milles à cet endroit. Les autres étages renfermaient 200 à 250 chambres. Des tours et des corps de bâtiments complétaient cette construction longue de quelque six cents pieds et de très larges vérandas ajoutaient à l'espace occupé par l'hôtel proprement dit. Une aile y fut ajoutée vers 1918, et renfermait des salons, une salle de danse, des salles de thé et des chambres à coucher. Le Manoir Richelieu était le plus luxueux des hôtels d'été de l'est du Canada. On pouvait y loger près de 400 à 500 personnes, en juillet et août. Il ouvrait ses portes à la fin de juin et les fermait au commencement de septembre, chaque année. En bordure de la vaste pelouse au milieu de laquelle s'élevait l'hôtel, entouré de courts de tennis et d'une piscine d'eau salée pompée du fleuve et réchauffée à la vapeur, il y avait des dépendances ainsi que sept ou huit cottages rapprochés de l'hôtel et appartenant aussi à la Canada Steamship Company. Le Manoir Richelieu était un des hôtels du Canada les plus connus aux Etats-Unis et dans tout le pays à cause du nombre considérable de touristes qui passent chaque année dans cette région à bord des navires de la Canada Steamship Company. Celle-ci en recommencera la construction incessamment pour la saison de 1929.

(Autres détails page 3).

De la haute diplomatie à la forêt vierge

L'extraordinaire et édifiante aventure du P. Jean, missionnaire chez les Ruthènes — Son entreprise de colonisation dans l'Abitibi

Notre camarade Harry Bernard, qui a récemment visité la colonie du P. Jean, veut bien nous adresser cette émouvante relation:

Les journaux nous apprennent qu'un groupe de neuf religieux franciscains, du Canada, partira bientôt pour les missions d'Extrême-Orient. Ils se dirigent vers la Chine et le Japon. Il y a quelques semaines, c'étaient des religieux qui s'embarquaient également pour les missions de l'Orient. Quelques mois plus tôt, les Dominicains canadiens jetaient les bases d'un nouveau poste d'apostolat au Japon, dans le diocèse d'Hakodate. Et cela n'est pas près de finir. Car la vocation apostolique du Canada français ne tarit pas. Elle se traduit au contraire chaque jour, sous toutes les formes humaines possibles.

Dans ces diverses formes d'apostolat, il n'en est guère de plus personnelle, croyons-nous, de plus noble et de plus méritoire à la fois que celle du P. Jean, dans un coin perdu de notre Abitibi.

On ne connaît guère le P. Jean. Ou, plutôt, il fut universellement connu à certains moments, et on l'a depuis oublié.

Le R. P. Joseph Jean, Canadien français d'origine, passé à l'Eglise catholique ruthène avec son entrée

dans l'ordre des Studites, en 1911, est ce même Père Jean qui, après la guerre mondiale de 1914-1918, représenta l'Ukraine dans les différentes conférences diplomatiques qui marquèrent alors l'histoire politique européenne. Il fut à un moment une figure mondiale, mais il s'empressa de rentrer dans l'ombre, son travail diplomatique terminé, pour se livrer au plus humble des labeurs d'apostolat.

Le Père Jean est depuis trois ans dans l'Abitibi, à quelque vingt-cinq milles au nord de Barrabte, au nord-est d'Amos. Il a fondé là-bas, après s'être fait concéder trois cents milles carrés de territoire vierge, le bercail de ce qui doit devenir une importante colonie ukrainienne en terre québécoise. Son domaine comprend les deux cantons de Castagnier et de Vassal, ainsi qu'une partie des cantons Duvernay et Lamorandière.

Le Père Jean, dans l'entreprise hardie qu'est la sienne, est parti de cette idée: que les Ukrainiens n'ont plus de patrie libre en Europe, qu'ils émigrent constamment vers les pays d'Amérique, qu'il importe de se préparer à les recevoir dans la province de Québec, où ils sont susceptibles de devenir d'excellents colons, des citoyens canadiens de première valeur, tout en

demeurant catholiques fervents. C'est pourquoi, avec l'assentiment de ses supérieurs ecclésiastiques, il a fondé dans le nord québécois l'établissement de Sheptytski, nom qui sera pris officiellement dès que la population locale aura atteint un chiffre suffisant pour le justifier. Ce nom de Sheptytski, (Szeptycki), a été choisi en l'honneur de Mgr André Szeptytski, archevêque de Léopol et supérieur général de l'ordre des Studites, dont la maison-mère est sise à Unhiw, en Galicie.

La mission de Sheptytski n'est encore qu'à ses débuts. Elle fut ouverte il y a trois ans à peine. Mais le travail accompli est déjà prodigieux, si l'on tient compte des difficultés extrêmes qui l'accompagnent. A date, avec une poignée d'hommes pour l'aider, jamais plus qu'une dizaine à la fois, le Père Jean a réussi à déboiser une superficie de terrain capable de nourrir ses gens, à construire avec eux un monastère de soixante pieds de longueur par trente de largeur, rez-de-chaussée et un étage, un couvent-chapelle des mêmes dimensions, plus une dizaine de maisons fort confortables.

Pour, en arriver là, il fallut d'abord se frayer un chemin à travers la forêt primitive, sur une distance de huit milles à partir de la route Barre-Lamandière, par lequel on transporte en hiver, à l'aide de tracteurs à essence, les matériaux de construction nécessaires.

Les détails que nous donnons ici ne sont pas fantaisistes. L'auteur du présent article visita lui-même l'établissement reculé du Père Jean, en juillet dernier, en compagnie de trois fonctionnaires supérieurs du Chemin de Fer National du Canada, MM. E.-H. Gorton, J.-E. Laforce et Waldo Wash, agronome, tous trois du service de l'Agriculture, de la Colonisation et des Ressources naturelles.

Nous pouvons bien ajouter, puisque nous avons vu les choses de près, que le Père Jean vit là-bas dans des conditions d'existence parmi les plus dures qui soient. A vingt-cinq milles environ du premier village, sans moyens de communication d'aucune sorte, il doit, comme ses compagnons, tout faire de ses mains, les besognes les plus ardues comme celles qui nous paraîtraient les plus insignifiantes. C'est la vie primitive dans toute sa rudesse. On coupe son bois pour l'hiver, on boit l'eau des lacs ou des pluies, on mange les pommes de terre récoltées sur place, les poissons que l'on prend, la chair des originaux que l'on tue. Chaque semaine se rend lui-même à Barrabte, à pied, baluchon sur l'épaule, sa soutane retroussée dans sa ceinture, enfonçant dans l'eau et la boue jusqu'au genou, souvent mal chaussé, pour y prendre son courrier et faire les commissions les plus pressantes de la petite colonie. En hiver, par les grands froids du nord, (A Suture à la page 2)

G. P.

LES INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

SOIXANTE CLASSES DE MOINS QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. CINQUANTE-HUIT PROFESSEURS NON RÉENGAGÉS, PARMI LES ANCIENS. — M. SAVIGNAC, P. S. DONNERA DES COURS D'APPOLOGETIQUE. — S. G. MGR GAUTHIER ET LA NOUVELLE CORPORATION SCOLAIRE.

À la réunion de la Commission pédagogique de la Corporation des écoles catholiques, hier, Mgr A.-V. J. Piette président de cette commission, a fait part du vif intérêt que S.G. Mgr Gauthier porte à la Corporation scolaire: Sa Grandeur tient à exprimer à notre commission sa sympathie, sa confiance et lui promet sa collaboration; c'est la direction qu'elle a donnée aux dernières retraites ecclésiastiques. Mgr Piette désire que la solution de la question des classes supérieures soit portée devant le public, revêtue de toute l'autorité de la commission. Les commissaires suivants étaient présents: M. Victor Doré, le R. P. Alphonse DeGrandpré, M. le curé Armand Paillet, M. le curé Luce Gallagahan, M. Edouard Montpetit, M. Augustin Frigon, M. Henry Lefebvre, M. Charles Mailland, M. le Dr Joseph Nolin, M. l'abbé Adolphe Desrosiers, M. Frank Curran, c.r., le Dr J. Mullaly, la Révérende Mère Anne-Marie, de la Congrégation. Me Amye Lafontaine, c.r., agissait comme secrétaire.

LES INSCRIPTIONS

M. J.-M. Manning, directeur général des études, a présenté à la Commission son rapport sur les inscriptions dans les écoles, au 7 septembre 1928. Voici les statistiques:

District	Centre	Est	Nord	Ouest
	562	701	636	412
Total élèves langue française	2,311	83,623		
E. anglaises	353	11,387		

Grand total 2,664 95,010. M. Manning déclara à la suite de ce rapport qu'on devait noter qu'il y a cette année environ 60 classes de moins que l'année dernière, bien que le nombre d'élèves ait augmenté de 3,000. Et Mgr Piette de demander si le directeur général des études avait fait un miracle pour condenser tant d'élèves.

M. Manning a fait remarquer que la répartition des élèves avait été mieux faite. On n'a pas refusé beaucoup d'enfants. Nous avons demandé aux directeurs des écoles de prendre les enfants de 5 ans lorsqu'il y avait place pour eux, mais les enfants de 6 ans ont été acceptés partout. Le nombre d'élèves dans les classes se répartit comme suit, généralement: en préparatoire et en première et deuxième années, 48 élèves; en troisième, 42 élèves; en quatrième, 40; en cinquième et sixième, 36; et en septième et dans les classes supérieures, 25 élèves. Quand il y en a trente on les accepte. Dans quelques classes on a placé plus d'élèves que les chiffres indiqués précédemment, mais le nombre des élèves dans ces classes est sujet à révision. Du reste, le nombre de classes dans ce cas est très peu considérable. On a sept ou huit classes qui ont un peu plus de 48 élèves. Quelques-unes en ont 52 à 54. M. Manning donne un exemple de la condensation qu'on a faite dans les écoles de la Commission. À l'école Coindre, 26 Chemin Côte St-Michel, dans le district Nord, il y avait 91 élèves pour 5 classes; on a réduit le nombre de classes à trois. À l'école Côteau Saint-Pierre, 6363 rue Western, on a fait trois divisions pour 27 enfants.

M. Manning ajoute que dans les classes de 48 élèves, l'assistance moyenne prévue n'est que d'environ 35.

Le directeur des études présente aussi un rapport de l'engagement des professeurs; aucun nouveau professeur n'a été engagé; quelques-uns des anciens n'ont pas été réengagés.

Avis de décès
BEAUCOULEL — A Saint-Jean de Matha, le 11 septembre 1928, décédé à 76 ans, Dr J.-M. Beaucoulet, époux d'Augustine Labrecque. Funérailles jeudi, 13 septembre, à 8 heures, heure solitaire, à Saint-Jean de Matha. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie
AMYOT — A Verchères, le 10, à 73 ans, Joseph Amyot, époux de Georgiana Cadieux.
BEAULIEU — A Montréal, le 10, à 73 ans, Delphis-Adolphe Beaulieu, artiste-peintre, époux d'Adèle Boutin.
BOYER — A Saint-Eustache, le 10, à 41 ans, Rosa Villeneuve, épouse de Raoul Boyer.
DUPUIS — A Montréal, le 10, à 81 ans, Zoé Rivet, épouse de feu Joseph Dupuis.
FILLATRAULT — A St-Eustache, le 10, à 57 ans, Wilfrid Fillatrault, époux de Philmanie Brisbois.
GROUX — A Verdun, le 9, à 64 ans, Pierre Groux, époux de Céline Pilon.
GOUÉON — Le 8, à 69 ans, M. Napoléon Gouéon.
GUENETTE — A St-Jérôme, le 8, à 71 ans, Alphonse Guenette, épouse d'Odile Gascon.
LABELLE — A Montréal, le 10, à 65 ans, Marie-Louise Beauchamp, épouse de Joseph Labelle.
LACROIX — A St-Joseph du Lac, le 10, Edmond Lacroix, époux d'Alexandra Deschamps.
LEPROHON — A Montréal, le 10, à 73 ans, le Dr R.-E. Leprohon.
MICHAUD — A Verdun, le 10, à 64 ans, Melvina Sabourin, épouse de Camille Michaud.
MONGEAU — A Montréal, le 9, à 24 ans, Madame Rosalie Mongeau, née Rosalie Thibault.
PERRY — A Montréal, le 10, à 71 ans, Louis V. Perry, fils de feu Geo. L. Perry et de Louise Roy.
ROY — A Montréal, le 9, à 37 ans, Mme Alphonse Roy, née Bertha Gauthier.
VALADE — Aux Écoles, le 10, à 75 ans, Victoire Millard, épouse de feu F.-X. Valade.

Relativement aux professeurs de chant, à la culture physique et à certains manuels, tels que "L'anglais rendu facile", la Commission réfère ces questions au comité de perfectionnement. On autorise les enfants à prendre part à la prochaine semaine des garçons. On y voit de très grands avantages.

La Commission exprime le désir que le directeur général des études, M. J.-M. Manning, et le directeur des écoles, M. l'abbé Joseph Maurice, assistent aux séances de la Commission car ils peuvent à l'occasion fournir des renseignements précieux.

INVITATION
Il est décidé d'inviter les professeurs à assister aux conférences du Dr Simon, de Paris, qui donnera deux conférences à la salle Saint-Sulpice, les 14 et 15 septembre, à 14 heures de l'après-midi. Le 14, le Dr Simon parlera des "Écoliers anormaux", et le 15, son sujet sera: "Le degré du développement mental et les courbes de la croissance intellectuelle".

La Commission a étudié aussi plusieurs questions de routine; on a décidé de munir toutes les écoles de savon liquide et de serviettes de papier.

Après l'assemblée les membres de la Commission se sont réunis en séance du comité général.

UN CAFETERIA
On a inauguré hier le cafeteria de l'école du Plateau. Les élèves peuvent dîner pour cinq sous. Le menu comprend une soupe, des sandwiches, un morceau de viande et du thé ou du café. La corporation a fourni les tables, les ustensiles et la vaisselle. Le service est fourni par la Cie des North Eastern. Le cafeteria peut loger une centaine d'élèves.

Directeur de funérailles
Geo. VANDELAC
Service d'ambulance
Bélair 1203 70 Rachel Est

La Société Coopérative
DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
HARBOUR 5555
302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

District instituteurs institutrices
Nord 15 28
Centre 2 5
Est tous sont réengagés
Ouest 3 5

Ce qui fait en tout 58; la redistribution des classes n'est pas encore terminée et il est probable que tous ces anciens professeurs seront réengagés. Il faut remarquer qu'il y a une diminution de 500 élèves dans le district Centre. La diminution du nombre des professeurs laïques est partiellement due aux nouvelles religieuses qui, ont eu des classes cette année. Ainsi, dans le Nord, il y a quinze religieuses de plus.

À Sainte-Brigide, garçons, la classe de 9ème compte 23 élèves; dans les deux académies de filles — Marguerite Bourgeois et Lemoine — respectivement 11 et 12; à l'école Marchand, 15.

À ce sujet Mgr Piette a déclaré qu'il serait souhaitable que, lorsque des écoles sont approchées, et qu'il n'y a qu'un petit groupe d'élèves en 9ème dans chacune, l'on ne fasse qu'une seule classe; cela permettrait d'engager des professeurs plus compétents et de donner une meilleure installation scientifique.

La Commission pédagogique demande au directeur général des études de fournir la liste complète des professeurs, avec leurs qualifications et le nom des écoles où ils enseignent. Le président déclare que la Commission a intérêt à connaître ses professeurs, tant religieux que laïques.

LE DESSIN

À sa dernière réunion, la Commission avait résolu que les anciens professeurs de dessin devraient obtenir un diplôme dans les trois ans. Après la lecture des minutes de cette séance, la discussion s'ouvrit sur la nature de ce diplôme. M. Charles Mailland, directeur de l'école des Beaux-Arts, demandait que ce soit un diplôme d'une des Écoles des Beaux-Arts; Mère Anne-Marie était d'avis contraire. À la fin, M. Mailland déclara que déjà, quelques diplômés de pays étrangers se sont révélés incompétents pour l'enseignement du dessin. On décida alors que tout professeur de dessin devrait se munir d'un diplôme d'une des Écoles des Beaux-Arts de la province, dans les trois ans, et on amenda les minutes en conséquence.

OUVERTURE DE PLUSIEURS CLASSES

La Commission autorise l'ouverture de plusieurs classes; 2 à l'académie St-Jean Berchmans; deux à l'école St-Paul; et cinq dans les écoles de St-Philomène de Rosemont où il y a 260 enfants dans la salle de récréation. Cette salle sert présentement aux offices religieux dans la paroisse de St-Brendan.

La Commission pédagogique recommande à la Commission administrative d'accepter l'offre de la succession Charles Marcell de louer la résidence de feu M. Marcell à la Commission des écoles pour loger les religieuses de l'école St-Augustin. La Commission devra payer un loyer de 875 par mois. Le bail sera fait pour trois ans avec privilège de quitter l'école chaque année pourvu qu'on donne avis trois mois d'avance.

M. l'abbé Ernest Savigne, p.s.s., vicaire à Notre-Dame, a été nommé professeur d'apologétique sur recommandation de Mgr l'Archevêque; M. Savigne fut directeur du collège Grasset. Il consacrera tout son temps à ses nouvelles fonctions.

HEURES DES CLASSES

On a décidé que l'heure de l'ouverture et de la fermeture des classes au cours de l'année scolaire serait uniforme. Jusqu'ici, quelques écoles ouvraient leurs portes à 9 h. moins le quart. Les élèves quittaient l'école, le midi, vers midi moins quart, tandis que dans certaines autres écoles, les élèves sortaient à 11 heures 30. Les heures réglementaires seront dorénavant les suivantes: le matin, 8 h. 45; sortie à 11 h. 45; rentrée à 1 h. 15 et sortie à 4 h. On a discuté également l'horaire des classes. La commission demande que l'horaire pour les matières principales, comme l'arithmétique, soit uniforme dans toutes les écoles.

Les classes du soir commenceront le 1er octobre prochain. Ces classes sont subventionnées par le gouvernement provincial. La commission autorise le directeur général et ses assistants à nommer les professeurs.

Relativement aux professeurs de chant, à la culture physique et à certains manuels, tels que "L'anglais rendu facile", la Commission réfère ces questions au comité de perfectionnement. On autorise les enfants à prendre part à la prochaine semaine des garçons. On y voit de très grands avantages.

La Commission exprime le désir que le directeur général des études, M. J.-M. Manning, et le directeur des écoles, M. l'abbé Joseph Maurice, assistent aux séances de la Commission car ils peuvent à l'occasion fournir des renseignements précieux.

INVITATION
Il est décidé d'inviter les professeurs à assister aux conférences du Dr Simon, de Paris, qui donnera deux conférences à la salle Saint-Sulpice, les 14 et 15 septembre, à 14 heures de l'après-midi. Le 14, le Dr Simon parlera des "Écoliers anormaux", et le 15, son sujet sera: "Le degré du développement mental et les courbes de la croissance intellectuelle".

La Commission a étudié aussi plusieurs questions de routine; on a décidé de munir toutes les écoles de savon liquide et de serviettes de papier.

Après l'assemblée les membres de la Commission se sont réunis en séance du comité général.

UN CAFETERIA
On a inauguré hier le cafeteria de l'école du Plateau. Les élèves peuvent dîner pour cinq sous. Le menu comprend une soupe, des sandwiches, un morceau de viande et du thé ou du café. La corporation a fourni les tables, les ustensiles et la vaisselle. Le service est fourni par la Cie des North Eastern. Le cafeteria peut loger une centaine d'élèves.

S. E. LE CARDINAL SINCERO

À LA MAISON-MÈRE DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE. MESSE. PRÉSENTATION DES HOMMAGES. — RÉCEPTION AU PENSIONNAT D'OUTREMONT.

Comme c'est aujourd'hui le Saint-Nom de Marie, une des fêtes patronales de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie, Son Eminence le cardinal Sincero célébrait la messe ce matin dans la chapelle de la maison-mère. Les petits élèves du Jardin de l'Enfance escortaient Son Eminence, à son entrée, jusqu'au sanctuaire. Après la messe, ils l'acclamaient et lui présentaient des fleurs.

Visite au tombeau de la fondatrice, Mère Marie-Rose, visite des archives, puis c'étaient les anciennes élèves des diverses maisons de l'Institut qui se groupaient autour de Son Eminence pour lui offrir l'hommage de leur profond respect et l'assurance de leur filiale attachement à notre Saint-Père le Pape et à la sainte Église. Son Eminence les a remerciées avec effusion et leur a adressé de précieuses paroles qu'elles emportent avec bonheur dans leurs foyers.

Plus tard, réception solennelle au Pensionnat d'Outremont. Son Eminence est accompagnée de son secrétaire, Mgr Giacinto Parizo, de Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, et de Mgr Pace, vicaire-recteur de l'Université de Washington, D.C. Là encore, l'Éminentissime Cardinal adresse à ces jeunes filles des conseils dont la pratique devra les rendre heureuses. Ce n'est pas l'Académie des Rdes Sœurs qui est en souffrance, puisqu'il y a une institutrice de plus que l'an passé.

Ces faits, les voici: 10 Il y a cette année, dans nos 3 écoles, 162 enfants de plus que l'an passé, bien que nous ayons perdu la 9e année. Or il y a 4 instituteurs de moins. Ce n'est pas l'Académie des Rdes Sœurs qui est en souffrance, puisqu'il y a une institutrice de plus que l'an passé. Conséquence de cette décision: les élèves étant trop nombreux à la charge d'un même instituteur, l'Institut et l'éducation seront moins soignées, malgré le dévouement et la capacité de nos instituteurs. 20 On fait venir des enfants de Paroisse dans les deux grandes écoles déjà trop petites, déjà débordées. Conséquences: difficultés sérieuses pour les enfants de Paroisse obligés de parcourir de longues distances par le froid et la neige de l'hiver; ensemencement malade dans les classes. (Il y a une institutrice, car les enfants sont obligés de s'asseoir sur le marchepied de la tribune.) Cependant, on savait à la Commission scolaire que l'école Saint-Gérard était trop petite; à cause de M. le Principal avait fait des démarches pour la faire agrandir; b) puisque nous, les paroissiens, nous faisons également des démarches pour obtenir une autre succursale. L'intérêt des enfants et de la paroisse exigeait l'ouverture, à Paroisse, de locaux suffisants pour y recevoir tous les enfants de ce quartier. 30 En supprimant la 9e on avait promis de doubler les classes inférieures, de faire cesser l'alternance, etc., etc. En fait: Aucune classe nouvelle n'a été formée. Au contraire, les classes inférieures ont été portées à 50 et 55 élèves. Une classe de deuxième a été fusionnée avec une autre.

Par contre, on fait venir les enfants de Paroisse.

Telles sont les décisions de la Commission scolaire.

Elles sont préjudiciables à la bonne éducation de nos enfants et au intérêt de la paroisse. J'ai voulu les porter à la connaissance de tous afin qu'on soit sur ses gardes et qu'on sache agir au bon moment.

LUDGER DUMAIS.

de Saint-Alphonse d'Youville, 10 septembre 1928.

LA VIE DES SAINTS

LE 12 SEPTEMBRE

MARTYROLOGE: Saint Euloge, patriarche d'Alexandrie — Saint Maurille, évêque d'Angers — Saint Amé, archevêque français — Saint Aimé, prêtre français — Saint Isidore et Théobald, chanoines français — Saint Isidore, archevêque français — Saint Frédéric, curé belge — Saint Colombin, abbé.

SAINT MAURILLE naquit près de Milan, en 336. Attiré à Tours par saint Martin, après avoir exercé pendant plusieurs années les fonctions de chœur tout en étudiant, il fut élevé à la prêtrise. Il fut le fondateur du monastère qui le noyau de la ville de Chalonnes. Désigné par saint Martin lui-même comme futur évêque d'Angers, il succéda au saint prélat. Plusieurs prodiges marquèrent sa consécration. Exilé volontairement en Angleterre parce qu'il n'avait pas réussi à ressusciter un enfant, il revint dans son diocèse à l'instante prière des fidèles. A son retour, il ressuscita l'enfant qui avait été cause de son exil volontaire. Le pape ressuscita prit alors le nom de René et plus tard succéda à saint Maurille, comme évêque d'Angers. Saint Maurille mourut en 426.

Le cardinal Sincero a ensuite pris le déjeuner au couvent, la salle étant décorée aux couleurs papales. Au départ, il a été longuement acclamé par les élèves et la foule réunie au dehors qui attendait sa sortie.

AUX AUTRES MAISONS

Précédemment à la visite du couvent d'Outremont, Son Eminence avait visité l'académie Marie-Rose. Elle visita ensuite les écoles du Sacré-Cœur, rue Durolet; Lafontaine, rue Berri; des Saints-Noms de Jésus et de Marie, rue Cherrier; Laurier, rue Sherbrooke; du Saint-Nom de Jésus, rue Desjardins; St-Alexis et Baril, rue Adam; Saint-Étienne, rue Lafontaine; puis au Pensionnat Sainte-Émilie de Viauville; St-Joseph, rue Hudson; Stadacona, rue Adam; la Nativité de Marie, rue St-Germain; St-Anselme, avenue de Rouen; Proulx, rue Parthenais; de Lorimier, rue Gifford; St-Dominique, avenue de

Lorimier; des Saints-Anges et Bruchési, boulevard St-Joseph; Marie-Immaculée, rue Marie-Anne; puis au pensionnat Mont-Royal ou religieuses et élèves, ont eu le grand honneur d'offrir, chez elles, à l'Éminentissime Seigneur, leurs hommages de respect et de vénération. Lors de la visite aux académies des Saints-Anges et Bruchési, sur le boulevard Saint-Joseph, il y eut une courte réception au presbytère de St-Stanislas de Kostka ou Sa Grandeur Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, a accueilli le cardinal Sincero et sa suite.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A St-Alphonse d'Youville

REGRETTABLES DÉCISIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Il est grand temps de porter à la connaissance de tous les paroissiens les décisions regrettables de la Commission scolaire au sujet des écoles de notre paroisse.

Il ne s'agit pas d'une polémique, mais d'une simple constatation des faits.

Ces faits, les voici: 10 Il y a cette année, dans nos 3 écoles, 162 enfants de plus que l'an passé, bien que nous ayons perdu la 9e année.

Or il y a 4 instituteurs de moins. Ce n'est pas l'Académie des Rdes Sœurs qui est en souffrance, puisqu'il y a une institutrice de plus que l'an passé.

Conséquence de cette décision: les élèves étant trop nombreux à la charge d'un même instituteur, l'Institut et l'éducation seront moins soignées, malgré le dévouement et la capacité de nos instituteurs. 20 On fait venir des enfants de Paroisse dans les deux grandes écoles déjà trop petites, déjà débordées.

Conséquences: difficultés sérieuses pour les enfants de Paroisse obligés de parcourir de longues distances par le froid et la neige de l'hiver; ensemencement malade dans les classes. (Il y a une institutrice, car les enfants sont obligés de s'asseoir sur le marchepied de la tribune.)

Cependant, on savait à la Commission scolaire que l'école Saint-Gérard était trop petite; à cause de M. le Principal avait fait des démarches pour la faire agrandir; b) puisque nous, les paroissiens, nous faisons également des démarches pour obtenir une autre succursale. L'intérêt des enfants et de la paroisse exigeait l'ouverture, à Paroisse, de locaux suffisants pour y recevoir tous les enfants de ce quartier. 30 En supprimant la 9e on avait promis de doubler les classes inférieures, de faire cesser l'alternance, etc., etc. En fait: Aucune classe nouvelle n'a été formée.

Au contraire, les classes inférieures ont été portées à 50 et 55 élèves. Une classe de deuxième a été fusionnée avec une autre.

Par contre, on fait venir les enfants de Paroisse.

Telles sont les décisions de la Commission scolaire.

Elles sont préjudiciables à la bonne éducation de nos enfants et au intérêt de la paroisse. J'ai voulu les porter à la connaissance de tous afin qu'on soit sur ses gardes et qu'on sache agir au bon moment.

LUDGER DUMAIS.

de Saint-Alphonse d'Youville, 10 septembre 1928.

LA VIE DES SAINTS

LE 12 SEPTEMBRE

MARTYROLOGE: Saint Euloge, patriarche d'Alexandrie — Saint Maurille, évêque d'Angers — Saint Amé, archevêque français — Saint Aimé, prêtre français — Saint Isidore et Théobald, chanoines français — Saint Isidore, archevêque français — Saint Frédéric, curé belge — Saint Colombin, abbé.

SAINT MAURILLE naquit près de Milan, en 336. Attiré à Tours par saint Martin, après avoir exercé pendant plusieurs années les fonctions de chœur tout en étudiant, il fut élevé à la prêtrise. Il fut le fondateur du monastère qui le noyau de la ville de Chalonnes. Désigné par saint Martin lui-même comme futur évêque d'Angers, il succéda au saint prélat. Plusieurs prodiges marquèrent sa consécration. Exilé volontairement en Angleterre parce qu'il n'avait pas réussi à ressusciter un enfant, il revint dans son diocèse à l'instante prière des fidèles. A son retour, il ressuscita l'enfant qui avait été cause de son exil volontaire. Le pape ressuscita prit alors le nom de René et plus tard succéda à saint Maurille, comme évêque d'Angers. Saint Maurille mourut en 426.

Le cardinal Sincero a ensuite pris le déjeuner au couvent, la salle étant décorée aux couleurs papales. Au départ, il a été longuement acclamé par les élèves et la foule réunie au dehors qui attendait sa sortie.

AUX COLLÉGIENS

LE DEVOIR A 40 SOUS

Pour favoriser les étudiants, le Devoir consent à tout élève qui reçoit le journal au collège, et non chez lui, un abonnement très spécial au prix de 40 sous le mois, payable d'avance, soit 4,80 pour dix mois du terme scolaire. Il est bien entendu que notre journal n'est envoyé à aucune adresse privée à ces conditions exceptionnelles, qui ne sont pas applicables à Montréal.

Les collégiens qui désirent prendre avantage de cette offre devront le faire au plus tôt. Il faut que l'argent accompagne l'envoi.

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY SOURCE CAMILLE

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Agent Général pour le Canada

JALFRED OUMET

25 Rue St-Paul Est, Montréal

La Passion au Forum

Samedi le 15 sept. à 7 h. 30 p.m. Orchestre et chœur du prof. Jean Goulet. Sièges réservés \$1.50, \$1.50 et \$2.00—Deux mille places à \$0.50.

Billets maintenant en vente au guichet du Forum, Tel. Uptown 9112 et chez Ed. Archambault, 406, rue Sainte-Catherine est, Tel. Harbour 0121.

DE LA HAUTE DIPLOMATIE A LA FORÊT VIERGE

(Suite de la 1ère page)

Il ne sait jamais si pieds ou mains ne lui gèleront pas en route. Le printemps, l'été, le soleil ardent le fait dans sa soutane noire, cependant que les moustiques et les mouches noires, terribles en ce lointain pays, le dévorent vif. Et c'est ainsi partout, toujours, depuis trois ans et pour de nombreuses années encore, un travail si pénible qu'il ferait reculer, rien que d'y penser, les hommes les plus robustes.

Le Père Jean, lui, est un petit homme nerveux, plutôt frêle d'aspect, aux yeux bleus très doux, au parler lent, légèrement chantant, qu'il s'est donné inconsciemment au contact des Slaves. Cet homme, la modestie même, parle couramment une quinzaine de langues ou dialectes slaves. Mais il faut insister pour lui faire admettre le fait. Il ne pense jamais à lui-même, il n'a de soucis que pour les Ruthènes, à qui il a sacrifié sa vie, lui, qui, en raison de sa culture universelle, de sa connaissance des langues, de son expérience étendue, lui pousse à aspirer aux postes les plus élevés.

Mais le Père Jean, pasteur au milieu de son troupeau, est content. Il ne murmure jamais, il ne se plaint pas, il sourit dans les plus grandes difficultés. Car cet homme est d'une énergie indomptable; il n'est point de misères qui le puissent rebouter, il n'est point d'obstacles qu'il n'essayerait de vaincre. Il est fort parce qu'il a la paix complète, comme tous ceux-là qui n'ont point de désirs terrestres.

L'exemple du Père Jean n'est pas unique. L'histoire canadienne est pleine de réalisations magnifiques, qui eurent des débuts aussi difficiles que sa colonie ruthène de Shepsti. Mais le terrible labeur qu'il s'est imposé, dans un pays neuf conquis sur la forêt vierge, dépourvu des moindres ressources de la civilisation, illustre une fois de plus, à la suite de tant d'autres oeuvres, la manière catholique, c'est-à-dire universelle, qu'ont employée partout les missionnaires canadiens-français pour inspirer, aux races diverses qui s'implantent en notre pays, l'amour sincère de l'Eglise.

Harry BERNARD

LE BLÉ EN ABONDANCE

LA RECOLTE DE BLÉ DÉPASSE 53 MILLIONS DE BOISSEAUX LES CONDITIONS À TRAVERS LE PAYS

Ottawa, 12 (S.P.C.) — La récolte dans les provinces de la Prairie est la plus forte qui ait jamais été faite et le total atteint pour le blé 53,621,412 boisseaux répartis sur 23,098,506 acres. Les estimés pour le Manitoba sont de 22 boisseaux à l'acre, ce qui donne 573,202,750 pour une superficie de 2,600,934 acres ensemencées. Les chiffres correspondants pour la Saskatchewan sont de 21 boisseaux et 289,607,934 pour les 13,790,854 acres. Dans l'Alberta, le rendement atteint 28 et la récolte sur 6,707,526 acres s'élève à 187,810,728 boisseaux.

Les dommages causés par la gelée ont diminué les rendements des différentes récoltes bien que le total soit supérieur à celui des autres années. La qualité a eu aussi à souffrir du froid. On évase au double de 1927 les dégâts provoqués par la gelée et la grêle et l'on compte 1,000,000 d'acres atteints dans la Saskatchewan, et 500,000 dans l'Alberta. Ce sont les récoltes de blé qui ont le plus à souffrir. Le Manitoba a pratiquement terminé le fauchage, et les deux autres provinces ont encore beaucoup de terres à moissonner.

La récolte d'avoine s'élèvera pour les trois provinces à 303,287,218 boisseaux. Les productions sont les suivantes: Manitoba 55,419,219; Saskatchewan 152,550,145 et l'Alberta, 105,311,835. Les chiffres pour l'orge sont comme suit: 130,790,476 pour les trois provinces; Saskatchewan: 51,886,816, et l'Alberta: 16,911,244. Pour le seigle on estime la récolte à un peu plus de 17 millions de boisseaux et le chanvre à tout près de 4 millions, plus exactement 3,825,000. Le gros grain n'est pas très satisfaisant, mais l'orge est bonne.

Pour tout le Canada la moyenne de rendement est de 26.1 par acre pour le blé d'automne, même chiffre que l'an dernier, le blé de printemps 22.7 (19.3) moyenne générale 22.5 (19.5).

Les chiffres entre parenthèses se rapportent à la récolte de l'année 1927. Voilà les autres rendements: avoine 36.1 (33.2) orge 29.7 (27.7), seigle d'automne 20.3 (20.4), seigle de printemps 19.7 (19.3). La production en bois-

MAISONS D'ÉDUCATION

DEUX ÉCOLES

COLLEGE O'SULLIVAN

1421 Mountain (coin Sainte-Catherine) et 5148 Blvd St-Laurent, Montréal.

Enseignement commercial complet, préparation et qualification aux fonctions de secrétaire, auditeur, etc. Cours supérieur d'anglais.

Instruction personnelle

Cours du Jour et du Soir

Emplois pour gradués

A gagné le premier prix à l'exposition mondiale de Saint-Louis et les plus hauts honneurs britanniques à l'exposition de l'Empire britannique à Wembley, Londres, Angleterre.

Plus de 1400 élèves annuellement. Venez chercher notre catalogue ou demandez-le par lettre, ou téléphonez: Uptown 0090.

E. J. O'Sullivan, M.A., président

PROVINCE DE QUÉBEC

SECRETARIAT DE LA PROVINCE

Ecole des Beaux-Arts de Montréal

Demain: JEUDI, 13 septembre 1928.
De la Férie.
Lever du soleil, 5 h. 40.
Coucher du soleil, 6 h. 12.
Lever de la lune, 4 h. 34.
Pleine lune, le 2, à 9 h. 54 m. du soir.
Dernier quart, le 10, à 7 h. 22 m. du matin.
Nouvelle lune, le 16, à 11 h. 41 m. du soir.
Premier quart, le 24, à 9 h. 44 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

INCERTAIN. FRAIS. AVERSES LOCALES
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 44.
Même date l'an dernier 73.
Minimum aujourd'hui 48.
Même date l'an dernier 46.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.66, 11 heures a.m. 30.64.
Midi: 30.63.
Chiffres fournis par la Station L.-R. de
Montréal, 1610 rue Saint-Denis, Montréal.

Une réunion de l'épiscopat du Canada et de Terre-Neuve à Québec au début d'octobre

QUEBEC, 12 (D.N.C.) — Une grande assemblée de l'épiscopat catholique aura lieu à Québec, dans la première semaine d'octobre.

Tous les archevêques et évêques du Canada et de Terre-Neuve ont été invités à se réunir à Québec. Ceux qui ne pourront être présents se feront remplacer. La réunion sera présidée par Son Excellence Mgr André Cassulo, délégué apostolique, en sa qualité de représentant du Saint-Siège au Canada et à Terre-Neuve. Des problèmes importants, intéressant l'Eglise du Canada et le gouvernement de chacun des archidiocèses et des diocèses du pays, y seront discutés au cours des réunions qui seront tenues au palais cardinalice, les 3, 4, et 5 octobre.

Il y a eu, déjà des réunions de l'épiscopat canadien dans la ville archiepiscopale de Québec. La dernière remonte au concile plénier, tenu en 1910, qui avait rassemblé dans Québec non seulement NN. SS. les archevêques et évêques du Canada ou leurs représentants, mais aussi un grand nombre de membres du clergé.

Un complot en Espagne

PLUSIEURS ARRESTATIONS. — LES DEPECES CENSUREES

New-York, 12, (S.P.A.) — Des rapports de la frontière franco-espagnole disent que plusieurs arrestations ont été opérées, en Espagne, à la suite de la découverte d'un complot contre le gouvernement de Primo de Rivera, qui célèbre bientôt le cinquième anniversaire de sa dictature sur l'Espagne. Une dépêche de Hendaye, France, dit que des arrestations ont été faites à Madrid et dans plusieurs autres villes espagnoles.

Toutefois, l'agence Havas a appris de son correspondant à Madrid que les cercles officiels de la capitale espagnole disent le pays tranquille. La Western Union Cable Company a avisé l'Associated Press que les autorités espagnoles ont refusé de laisser passer un communiqué adressé à cette dernière à ce sujet. Les nouvelles de Madrid n'en disent rien.

Vers le 14 juillet, des rapports semblables ont été reçus, la frontière était alors surveillée et les voyageurs des trains internationaux fouillés. "La Nación", journal ministériel de Madrid, avait nié l'importance de cette affaire disant qu'une douzaine de personnes seulement y étaient impliquées.

Les marins de la Ville d'Ys invités du C. N. R.

La mauvaise température que nous avons depuis deux jours n'a pas empêché 40 marins de la Ville d'Ys de profiter d'une invitation de visiter la ville par autobus de la Canadian Transfer Company. Le groupe de marins français a quitté le bateau ce matin pour une tournée à travers la ville et à midi il a dîné à la gare Bonaventure.

Cet après-midi le même groupe visitera les usines de la Pointe-St-Charles et M. A. Gardiner, agent général au Canadian National, leur expliquera le travail d'usines du réseau national.

La course aérienne New-York-Los Angeles

Los Angeles, 12 (S.P.C.) — Earl Rowland, de Wichita, Kansas, a gagné le premier prix dans la course aérienne New-York-Los Angeles, en faisant le trajet en 25 heures 14 minutes et 6 secondes; il gagne le premier prix: \$5,000. Le deuxième fut W. H. Emery, fils de Bradford, En. en 25 heures, 28 m., 29 sec., soit 14 minutes et 23 sec. de plus que le premier; il gagne le prix de \$2,500. M. Robert Dake, Pittsburg, 3ème; Théodore W. Kenyon, Boston, 4ème; James S. Charles, Richmond, 5ème; Warren B. Smith, Fords, 6ème.

La famille Schumann-Heinck votera pour Smith

New-York, 12 — Mme Ernestine Schumann-Heinck, la célèbre cantatrice, a promis au Comité national démocratique, qu'elle amènerait 14 voix au gouverneur Smith. Toutes ces voix sont dans sa propre famille: enfants, petits-enfants et les maris et femmes de ceux-ci.

Les passagers du Mégantic

Un premier groupe du Voyage Populaire est actuellement à bord du Mégantic en route pour Montréal. Ces passagers dont les noms ont paru dans le Devoir d'hier sont attendus dimanche. Notre journal publiera la date et l'heure de l'arrivée vers la fin de la semaine.

Un représentant du Devoir ira, à la Pointe-au-Père rencontrer le Mégantic. Il se chargera avec plaisir des lettres qu'on voudra bien lui confier à l'adresse des passagers du Voyage Populaire. Ces lettres devront être remises au Devoir pas plus tard que le jeudi 13 septembre avant 5 heures de l'après-midi.

L'évacuation de la région du Rhin

UNE DEUXIEME REUNION A CE SUJET AURA LIEU A GENEVE, DEMAIN

Genève, 12. — Pour pouvoir rester à Genève pour une deuxième réunion au sujet de l'évacuation de la région du Rhin, demain, M. Briand a contremandé un voyage qu'il devait faire à Paris pour assister à une réunion du cabinet français vendredi, réunion à laquelle on nommera le successeur de M. Bokanowski.

A la première réunion assistaient MM. Briand, Hermann Müller, chancelier d'Allemagne, Von Schuler, sous-secrétaire au ministère allemand des affaires étrangères; Lord Cusdendun, pour l'Angleterre; M. Vittorio Scialoja, pour l'Italie; M. Paul Hymans, de Belgique; et Minechiro Adachi, du Japon. En quittant la réunion, MM. Briand et Müller souriaient; un communiqué dit que les conversations sont commencées et seraient continuées jeudi.

M. Müller a dit que l'Allemagne avait rempli ses obligations sur le traité de Versailles et au plan de l'occupation prolongée du territoire allemand par les troupes alliées mécontenterait le peuple allemand. On n'attend pas une solution avant plusieurs conférences.

Pas invité à signer le pacte Kellogg

Jérusalem, 12, (S.P.A.) — Ibn Saud, sultan de Nejd et roi du Hedjaz, se plaint de n'avoir pas été invité à signer le pacte Kellogg-Briand, selon une dépêche de La Mecque à l'agence de presse Arabia. Ici, la dépêche ajoute qu'il ne signera pas à moins qu'il ne soit invité à une conférence consultative. Aucun des souverains orientaux n'a été invité à signer le pacte.

Contre le colportage

La section des marchands tailleurs de l'Association des Marchands détaillants du Canada, a tenu une assemblée hier soir. On y a passé une résolution contre le colportage. M. J.-A. Goyer, le nouveau président du bureau provincial, aura à développer le programme que l'association entend suivre durant l'année courante.

Secours par l'Eureka

Mérida, Yucatan, 12 (S.P.A.) — Les 67 passagers du vapeur Montevideo, de la ligne Ward, à bord duquel un incendie s'est déclaré au large du port de Progreso, ont été secourus par l'Eureka, deux heures après que le feu eut été découvert, hier vers midi.

Les élections dans le New-Hampshire

Manchester, N.-B., 12, (S.P.C.) — M. Charles Tobie, de Temple, a été choisi comme candidat républicain au poste de gouverneur. Son adversaire, M. O.-A. Brown, de Ashland, a concédé sa nomination après que les résultats du vote de 207 des 294 districts eurent été reçus, donnant à Tobie une avance de 3,103 voix.

Prévisions atmosphériques

Grands lacs — Incertain avec averses locales ce soir. Demain, incertain, averses, orages.
Baie Georgienne — Pluvieux ce soir et demain.
Nord de l'Ontario — Nuageux et frais avec averses ce soir et demain.
Vallée de l'Outaouais et haut et bas du St-Laurent — Incertain, frais, averses locales.
Golfe et rive nord — Incertain, frais, averses locales.
Lac Supérieur — Nuageux et frais avec averses locales.
Provinces Maritimes — Nuageux et frais; averses locales.

Le R. P. Dragon, S.J., part pour Rome

Le Rév. Père Antonio Dragon, S.J., professeur de langues anciennes et de littérature, à l'école normale de Sault-au-Récollet, partira vendredi pour l'Europe. Il s'en va à Rome remplir une charge de secrétaire auprès du général de la Compagnie de Jésus.

Le cardinal Sincero s'embarque le 19

Son Eminence le cardinal Sincero se rembarquera pour l'Europe le 19 du mois courant, à Québec, à bord de l'Empress of France, du Pacifique Canadien. Le distingué voyageur passera quelques jours à Québec avant son départ, car il quittera Montréal le 16. Il se trouvera avoir séjourné un mois au Canada.

Le procès Berthiaume-La Presse

LE JUGE SURVEYER FIXE DIVERS CAUTIONNEMENTS

Le juge Surveyer a fixé divers cautionnements que devra fournir M. Eugène Berthiaume pour garantir les frais des poursuites qu'il a intentées contre la Presse et le bureau de direction actuel de la Presse tant pour dommages que pour déqualification et reddition de compte.

M. Berthiaume réclame \$240,000 de dommages de la Presse pour violation de contrat, et demande aussi l'annulation de ce contrat. M. Berthiaume était censé être le seul représentant officiel de la Presse en France, et la Presse ayant nommé un autre représentant, M. Berthiaume demande des dommages ainsi que le paiement d'arrérages.

M. Berthiaume se basant aussi sur le testament en donation fiduciaire de feu Tréfilé Berthiaume qui institua ipso facto ses fils comme directeurs, demande la déqualification de MM. Zénon Fontaine, Pamphile Du Tremblay et A. Berthiaume comme directeurs, pour avoir refusé de voter en sa faveur comme directeur, depuis 1925.

Dans la cause en dommages le juge a imposé un cautionnement de mille dollars, et de \$300 dans les deux autres causes.

L'ouverture de la rue Notre-Dame dans l'ouest

Une délégation conduite par l'échevin Allan Bray, de Saint-Henri, s'est présentée devant le comité exécutif, ce matin, pour lui demander l'ouverture de la rue Notre-Dame ouest, depuis la rue Septembre, aux confins de Notre-Dame-de-Grâce, jusqu'aux limites ouest de la ville.

Parmi les délégués, on remarquait: MM. les abbés Roux, curé de Saint-Henri, et Joseph Verschelden, curé de Sainte-Clothilde, MM. Félix Larivière, D. Saint-Maurice, J. Parent, A. Garand, J.-B. David, J.-A. Lacroix, H. Montpetit, Lucien Kaltenbach, les docteurs J.-A. Charbon, H. Lefebvre et Léo Laroque.

L'ouverture de la rue Notre-Dame, selon l'échevin Bray, aurait pour effet de décongestionner la circulation rue Sherbrooke.

La Commission métropolitaine sera aussi approchée par l'échevin Bray qui lui demandera de présenter les autorités des municipalités que la rue Notre-Dame prolongée devra traverser.

M. Léon Lortie étudiera la chimie en Sorbonne

Le Metagema du Pacifique Canadien est parti à 11 heures ce matin pour Cherbourg, Southampton et Anvers. M. Léon Lortie, ainsi que Mme Lortie étaient au nombre des passagers, en route pour Cherbourg d'où ils se dirigeront vers Paris. M. Lortie, ancien élève du collège Ste-Marie et licencié de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal, s'en va étudier la chimie générale à la Sorbonne sous la direction du professeur Georges Urbain. Il a obtenu une bourse de la fondation Rockefeller. Il habitera Paris deux ou trois ans, la période de son séjour n'étant pas encore déterminée. On se souvient que M. Lortie, en collaboration avec M. Paul Rioux, a publié une note à l'Académie des Sciences de Paris sur "les vitesses d'absorption dans les milieux hétérogènes".

Les fils de Mussolini en Turquie

Constantinople, 12. — Les deux jeunes fils de M. Mussolini se sont embarqués pour Rhodes avec un groupe de 1,000 éclaireurs fascistes. Le président Kemal a envoyé, comme cadeau, aux jeunes Bruno et Vittorio, âgés respectivement de neuf ans et de onze ans, deux grands paquets de cigarettes turques, faites spécialement pour lui.

Prolongement de la rue Saint-Denis

Une délégation de citoyens du nord de la ville a demandé au comité exécutif ce matin le prolongement de la rue Saint-Denis, du boulevard Crémazie au boulevard Gouin.

D'après le plan soumis par les délégués, on pourrait ouvrir la rue Saint-Denis dans cette partie de la ville en évitant le cimetière des Juifs.

Démission de M. Portes Gil

Mexico, 12 (S. P. A.). — M. Emilio Portes Gil, secrétaire de l'Intérieur, annonce la démission de M. Ramon Ortega, procureur général. M. Ezequiel Padilla lui succédera. La raison de cette démission, c'est que M. Ortega veut consacrer son temps à ses affaires privées.

L'ENQUÊTE SUR LA POLICE

LE COMITÉ EXECUTIF LA POUR-SUIT A HUIS CLOS. — LE MINISTRE FEDERAL DE L'IM-MIGRATION ENQUETE DE SON COTE

Le comité exécutif poursuit toujours son enquête sur le service municipal de la police, pendant que, de son côté, le ministre de l'immigration fédérale enquête sur son service à Montréal.

Il s'agit de savoir, selon les informations que nous avons obtenues ce matin, si les employés du service local de l'immigration sont coupables ou non ou si c'est le système actuel de déportation qui n'est pas ce qu'il devrait être. Les autorités de Montréal et de Toronto ne sont pas satisfaites, paraît-il, de la façon dont les choses se passent actuellement. Si des indésirables sont arrêtés par les agents de police municipaux, ceux-ci doivent les remettre entre les mains des agents d'immigration pour déportation. Or, il paraît que des agents d'immigration ne sont pas obligés de dire ce qu'ils en font, parfois, des gens dont les villes voudraient se débarrasser ne sont pas renvoyés outre-frontière comme les villes le voudraient, parce que l'immigration ne peut porter contre eux d'accusations spécifiques, mais simplement rejetés dans la foule où ils demeurent jusqu'au jour où ils font un mauvais coup et sont de nouveau arrêtés, cette fois pour des offenses beaucoup plus graves.

En tout cas, même s'il y a eu des fautes de commissions par les officiers du service local d'immigration, même si le système de déportation est vicieux, cela ne voudrait pas dire que certains agents municipaux ne sont pas coupables.

En attendant, le comité exécutif poursuit sa besogne. Il a enquéte toute la journée hier, toujours à huis clos cependant. On dit que l'enquête ne portera pas seulement sur le service municipal de police, mais aussi sur les maisons de jeux, la prostitution et les maisons de nuit.

Le comité n'a pas siégé ce matin. Il a reçu de nombreuses délégations.

L'ex-kaiser gagne un procès en Afrique-Sud

Windhoek, Colonie du Cap, 12 (S.P.A.). — L'ex-kaiser Guillaume a gagné un procès qui lui permettra de rentrer en possession de deux fermes, mises sous séquestre, en 1920, par le gouvernement de l'Afrique du Sud.

On considère que cette décision est importante car elle pourrait présenter un précédent pour les propriétés de l'ex-souverain situées dans d'autres pays, en Pologne, par exemple.

Deux prêtres mexicains arrêtés

Mexico, 12, (S.P.A.) — Le Journal El Universal publie aujourd'hui une dépêche de Guadalajara, disant que deux prêtres catholiques, Gregorio Retozola et Jose Flores, ont été arrêtés pour avoir célébré des offices religieux.

L'abbé Flores était depuis longtemps surveillé et se cachait sous le nom d'Ignacio Orozco, rapporte-t-on.

La dépêche dit aussi que des insurgés ont brisé la voie ferrée et pillé un entrepôt. Le chef de gare s'est enfui et a averti les autorités militaires qui poursuivent les maraudeurs.

231 élèves au Plateau

Jusqu'à présent, 231 élèves se sont inscrits à l'école primaire supérieure du Plateau pour l'année 1928-29. Voici le détail des inscriptions par classe: en 11e, 14 élèves, en 10e, 32 élèves, en 9e, 110 élèves et en 8e 75 élèves. On nous demande de signaler qu'il y a encore quelques places dans les classes de 10e et 11e.

Ce réservoir rue Clarke

Plusieurs citoyens de la partie nord ont demandé ce matin au comité exécutif de faire disparaître un réservoir à essence, situé en plein air, rue Clarke, entre les rues Beaubien et Henri IV.

Un crayon merveilleux

Les soirées sont grises, le temps cru quand il n'est pas pluvieux. C'est le moment de lire ou de rêver. Nous prions nos lecteurs de se reposer à suivre les réclames du Service de librairie et quand ils le peuvent, d'acheter chez nous. Or qui ne le peut? Qui peut refuser de payer, pour un crayon, et même ceux qui ne plaignent pas seulement aux enfants (ils les plaignent tout de même) mais tout autant, si non plus, à ceux qui ont fait des études de dessin ou de peinture très poussées.

Etui de 12, \$1.25 franco; étui de 24, \$2.50 franco. Le crayon "Stabilo" est en vente au Service de librairie du Devoir.

M. Oscar Dufresne nommé à l'Université

M. Oscar Dufresne, président de Dufresne & Locke (limitée) et de Dufresne Construction Company, est nommé membre de la commission administrative de l'Université de Montréal.

La commission d'administration, qui a pour président M. le sénateur Béique, et la commission des études, qui a pour président le chancelier, S. G. Mgr l'archevêque-coadjuteur, composent le Conseil de l'Université de Montréal, qui a pour président sir Lomer Gouin.

Les aveugles demandent la liberté de commerce

Une délégation composée d'aveugles s'est présentée au comité exécutif ce matin pour lui demander de leur rendre la liberté de commerce qu'ils avaient jusqu'à il y a un mois.

Certaines restrictions aux commerces que pouvaient faire les aveugles avaient été apportées par le comité il y a un mois et les aveugles voudraient maintenant que tous leurs privilèges leur fussent rendus.

La propagande soviétique en Pologne

Varsovie, 12 (S. P. A.). — La police a fermé la librairie russe Rossia sous prétexte que des brochures bolchevistes étaient envoyées de là dans toute la Pologne. On accuse le représentant Wnieszorg d'avoir abusé de ses privilèges diplomatiques et d'avoir obtenu du bureau central de Moscou une partie des brochures confisquées. La librairie appartient à un Russe qui fut autrefois député de la Diète polonaise et qui assiste maintenant au Congrès des minorités à Genève.

Lord Willingdon a 62 ans

Ottawa, 12. — Son Excellence le gouverneur général célèbre aujourd'hui son 62ème anniversaire de naissance. Le vicomte Willingdon est né le 12 septembre 1866. Leurs Excellences feront à cette occasion une excursion dans les Laurentides et passeront la journée au lac Blue Sea.

La famine en Ukraine

Londres, 12 (S.P.A.) — La convention annuelle des organisations pour l'aide aux Juifs vient de prendre connaissance d'un rapport d'après lequel les autorités soviétiques annoncent qu'en Ukraine, plus de 2 millions de Juifs sont en train de mourir de faim.

Melançon demande sa mise en liberté

Wilfrid Melançon a requis un bref d'habeas corpus pour obtenir sa liberté. Il a été arrêté pour vol de \$1,600 à W. Bouchard, dans l'état de Vermont par fausses représentations et est condamné à la déportation. Son procureur plaide que l'on n'a pas prouvé que l'offense reprochée est une offense aux Etats-Unis et la déposition du plaignant ne révèle pas d'offense en vertu de la loi canadienne.

La paralysie infantile

PRECAUTIONS A PRENDRE — AVIS AUX MEDECINS

Durant la semaine terminée le 8 septembre, les médecins ont rapporté quatre cas de paralysie infantile à la division des maladies contagieuses, dit le Dr S. Boucher, directeur du service municipal d'hygiène.

Comme ce chiffre est anormal et qu'il y a eu dernièrement dans différentes localités du Canada et des Etats-Unis de légères épidémies dues à cette maladie, nous croyons devoir attirer l'attention du public sur certaines précautions qui peuvent être prises pour prévenir sa diffusion.

La paralysie infantile est causée par un germe qui se transmet par contact, par conséquent il faut isoler le malade.

Les médecins doivent se rappeler que les débuts de cette maladie sont insidieux et ne se manifestent, bien souvent, que sous les apparences d'une infection intestinale; la paralysie quelquefois manque totalement ou n'apparaît que plus tard, ils doivent par conséquent être prudents et y penser chaque fois qu'ils rencontrent un cas qui présente quelque signe suspect.

L'isolement doit être fait de bonne heure, et l'attention soignée du médecin et de la famille est nécessaire pour prévenir la diffusion de cette maladie.

Cependant nous devons avertir la population qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer, et que nous désirons simplement la mettre sur ses gardes. En même temps ajoute le Dr Boucher, nous demandons aux médecins de bien rapporter les cas qu'ils peuvent rencontrer, et même ceux qui ne paraissent que douteux; et nous recommandons, aux familles de bien suivre les conseils de leurs médecins, afin que les malades soient bien isolés, et aussi d'observer soigneusement la quarantaine s'il leur arrivait qu'un de leurs membres fût atteint.

Les pompiers de La Malbaie arrivent trop tard pour sauver le "Manoir Richelieu" d'une destruction complète

Cependant ils ont réussi à protéger les cottages de la C. S. L. bâtis tout près de l'hôtel

QUEBEC, 12 (D.N.C.) — La nouvelle de l'incendie du "Manoir Richelieu" a causé beaucoup d'émoi à la Malbaie et même à Québec où elle a été connue de bonne heure ce matin. Les pompiers de la Malbaie sous la direction du chef Ferdinand Asselin ont accompli un magnifique travail. Ils sont arrivés sur les lieux trop tard pour sauver l'hôtel d'une perte complète, mais ils ont réussi à protéger les cottages de la "Canada Steamship Lines" qui étaient sérieusement menacés.

TROIS INCENDIES EN TROIS ANS

Depuis quelques années, la "Canada Steamship Lines" a subi des dommages considérables par le feu. Ainsi, depuis trois ans, le vapeur "Montréal" a brûlé, à la fin de la saison de navigation, entre Montréal et Sorel, le vapeur "Saint-Laurent", en cours de construction, a été incendié en partie, pour être immédiatement reconstruit, et ce matin, le "Manoir Richelieu", le plus grand des hôtels de la compagnie, — elle en a un autre à Tadoussac et un troisième à Nassau, dans les Antilles anglaises, — a été rasé de fond en comble par les flammes. Dans tous les cas, la compagnie a retiré des assurances-feu considérables et a remplacé tout de suite les navires ou les immeubles détruits. Il n'y a eu de pertes de vie, — une couple — que dans l'incendie du vapeur "Montréal".

A Wall Street

Plusieurs valeurs atteignent de nouveaux hauts

Le mouvement des haussiers paraît plus vigoureux que jamais

New-York, 12 — L'enthousiasme des haussiers grandit et s'est manifesté plus vigoureusement que jamais à l'ouverture de la Bourse ce matin. Nombre de valeurs ont atteint de nouveaux sommets de l'ouverture. National Cash Register et Studebaker ont tous deux débuté par des ventes de blocs de 10,000 actions à 90 et à 82-7-8 respectivement. Curtiss a fait un bond de 6 points, General Motors de 5½, American Machinery de 5, Radio de 4 et General Electric de 3. On explique ce renouveau d'enthousiasme par la diminution du taux de l'escompte hier et parce qu'on s'attend à voir augmenter la réserve d'or par un envoi de la Grande-Bretagne. La déclaration d'un dividende de 100 p.c. en action de la Continental Can et le paiement de \$1 ne dividende supplémentaire a aussi été favorable au mouvement spéculatif.

Briggs Manufacturing, qui fut très en demande hier, a aussi été actif, débutant par une vente de 15,000 actions à 53 puis s'élevant ensuite à un nouveau haut de 53-3-4. Loose Wiles a avancé de 4 points au nouveau haut de 88-3-4 et Purdy Baking de 3 points à 121-7-8, aussi un nouveau haut. Parmi les nouveaux hauts on remarque Anaconda Copper, Detroit Edison, Mathieson Alkali, International Nickel, Chile Copper, National Dairy Products, Stewart Warner, Corn Products, Postum, Commercial Solvents, Atlantic Refining, Union Carbide, Cerro de Pasco, Fleischman et Republic Steel.

Les valeurs ferroviaires continuent d'être lentes quoiqu'elles aient débuté par la hausse. La livre sterling est cotée à \$4.85-3-4.

Devant les tribunaux civils

Le juge Archer a entendu la cause de W. J. Wilson contre la Peck Rolling Mills. Wilson s'est blessé le 6 mars 1927, en tombant d'une échelle. Il réclame \$3,300 pour incapacité permanente de 50%. La compagnie proteste que Wilson est parfaitement rétabli de ses blessures et qu'il a été suffisamment indemnisé.

Le juge Mercier entend la cause de Gordon Snyder contre Mme H. Gariépy. Le 19 avril 1928, Mme Gariépy a loué une maison de Snyder, au Lac Echo, comté de Terrebonne, au prix de \$125. Snyder réclame un résidu de \$125.

Mme Gariépy riposte que la maison était inhabitable et qu'elle ne correspondait aucunement à la description donnée lors de la location, et qu'y étant allée pour une cure de santé avec sa fille, elle a dû quitter les lieux presque aussitôt.

Le juge Bond entend la cause de Mme Tessie Tuchinsky contre Cohen Furniture Ltd. Le 18 juin 1928, Mme Tuchinsky étant allée dans le magasin de la défenderesse échantonner la tête dans l'entrée de l'ascenseur, elle a été blessée à la mâchoire par la cage et s'est fait briser 12 dents et blesser grièvement. Elle réclame \$5,000. La compagnie répond que la femme a été victime de sa curiosité en allant mettre la tête dans l'ascenseur, où elle n'avait pas affaire.

Découverte d'une bombe à Beja

Lisbonne, 12, (S.P.A.) — La police du gouvernement a découvert aujourd'hui une manufacture de bombes à Beja, une ville du sud du Portugal. Plusieurs bombes ont été saisies et on a fait des arrestations.

MANUEL DE LA PAROLE

Par Adjudant Rivard
Professeur à l'Université Laval

1 Volume in-12, 324 pages, relié pleine toile, \$1.25 franco, par la poste \$1.35

Cette deuxième édition du MANUEL DE LA PAROLE, qui vient de paraître, est plus qu'une édition REVUE ET AUGMENTÉE; c'est, en réalité, un ouvrage nouveau.

Deux livres du même auteur, L'ART DE DIRE, paru en 1898 et maintenant épuisé, et le MANUEL, publié en 1901, ont été réunis, fondus ensemble, et forment un traité complet, spécialement adapté à l'enseignement. LE MANUEL DE LA PAROLE était un traité de DICTION CORRECTE, L'ART DE DIRE, une étude de DICTION EXPRESSIVE. On retrouvera dans cette nouvelle édition tout ce qui a fait le succès de l'un et de l'autre ouvrage, en particulier les indications pour la correction du langage chez les Canadiens français, les exercices d'articulation, etc.; et les chapitres, tirés de l'ART DE DIRE, ajoutent au MANUEL les règles essentielles de la lecture expressive et de la mimique oratoire.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430 Notre-Dame est — MONTREAL

AUX ASSISES

LISTE DES PREVENUS ET DATE DE LEUR PROCES

Le grand jury de la Cour d'assises après examen sommaire des causes a rendu hier après-midi, 17 verdicts d'acquisitions fondées et un verdict d'ignoramus, ce dernier dans le cas de W. Manning, accusé d'escroquerie.

Le petit jury a été formé cet après-midi, et demain matin, la Cour instruit les procès conjoints de Pacifico Vézina, Hubert Vézina et Armand Forget, accusés d'avoir cambriolé deux magasins de la Commission des liqueurs et d'avoir enlevé des liqueurs pour \$18,000.

Voici les noms des prévenus, les accusations dont ils sont inculpés et la date fixée pour leur procès:

Pacifico Vézina, Hubert Vézina et Armand Forget, accusés de vol avec effraction dans deux magasins de la Commission des liqueurs. Procès le 2 octobre.

Alfred Laliberté, homicide involontaire, procès le 1er octobre.

Henri Taigue, homicide involontaire, procès le 17 septembre.

Nekki Laitin, meurtre, procès fixé au 17 septembre.

Joseph Chabot, meurtre, procès fixé au 24 septembre.

Jack Armstrong, viol, procès fixé au 13 octobre.

Joseph Laramée et Léon Laramée, viol, procès fixé au 27 septembre.

B. Meunier, viol. Procès fixé au 26 septembre.

Armand Combe, vol avec effraction. L'accusé a fait défaut de comparaître et son cautionnement a été confisqué.

Georges Barette et Anna Pratte, vol. La date du procès sera fixée plus tard.

Max Bendersoi, infraction à la loi des douanes. L'accusé n'a pas comparu et un mandat du banc a été émis.

Mme Winnifred Mathewson, fausses représentations. A changé son plaidoyer et subira son procès au cours des sessions.

Thomas Mintz, vol. Il fait défaut et son cautionnement est confisqué.

F.-W. Linteau et Charles Brown, vol. Procès fixé au 19 septembre.

F.-W. Linteau et Charles Brown, fausses représentations. Procès fixé au 19 septembre.

J.-G. Meloche, fausses représentations. Procès fixé au 25 septembre.

J. S. Jacobs, vol. L'accusé a fait défaut.

Le grand jury a rapporté l'ignoramus dans le cas de W. Manning alias W. Penny, accusé de fausses représentations.

F. Trewing contre qui une accusation de meurtre avait été trouvée fondée lors du dernier terme des Assises, devra subir un nouveau procès le 25 septembre.

Jules Coulombe devra aussi subir son procès sous deux accusations de meurtre, le 20 septembre.

Paul Newman et Ralph Mott Co., accusés de conspiration, devront également subir leur procès le 19 septembre. Mott a fait défaut de comparaître hier.

Réunions politiques

L'Assemblée régulière de l'Association Libérale Sainte-Marie aura lieu ce soir au No 1933, Delormier.

Une assemblée des électeurs de Saint-Jacques, du quartier Ville-Marie en particulier, aura lieu ce soir, à 8 h., par M. Irénée Vautrin, député de la division, à l'école Murphy, angle des rues Beaudry et Craig est.

Le banquet à MM. J.-L. Perron, Athanasie David et J.-E. Prevost, aura lieu samedi soir à 7 h. (heure solaire) à Sainte-Thérèse. MM. L.-A. Taschereau, P.-J.-A. Cardin et Fernand Rinfret y assisteront.

Les gaz nauséabonds à Westmount

Le conseil municipal de Westmount a tenu hier soir son assemblée régulière. De nombreux citoyens se sont plaints que les maisons de rapport infestaient les alentours. La plupart de ces maisons ont un incinérateur privé pour consumer les déchets et il s'en dégage des gaz nauséabonds. Les habitants de la ville se sont saisis de l'affaire et prendront les poursuites nécessaires pour faire cesser cet état de choses.

On annonce que de nouveaux signaux lumineux seront placés à diverses intersections de la rue Sherbrooke, pour le contrôle automatique de la circulation.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du vendredi, 12 sept 1913

Le gouvernement dément officiellement les rumeurs suivant lesquelles lord Strathcona, se démettrait des fonctions de haut commissaire du Canada à Londres.

Les principaux citoyens de Sydney, Ile-du-Cap-Breton, ont décidé de commémorer, cet automne, le deuxième centenaire de la fondation de Louisbourg par les Français.

D'après une dépêche de Bruxelles, la Belgique, suivant l'exemple des autres pays d'Europe, est en train d'augmenter son armée et de la réorganiser.

On mande de San Francisco que deux îles océaniques du groupe des Tonga ont disparu sous les flots avec plusieurs centaines d'indigènes et quelques blancs. Un bateau régulier de Sydney a constaté la disparition des deux îles.

D'après le courrier de Rome, on vient de retrouver dans un village d'Italie un chef-d'œuvre de Millet que l'on croyait perdu à jamais. C'est une Immaculée-Conception que Pie IX avait commandée pour l'oratoire du train pontifical, devenu inutile depuis la claustration du pape au Vatican.

L'observance des lois

L'échevin Bray, secondé par l'échevin Trépanier, a fait adopter par le conseil municipal une motion à l'effet "que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'entreprendre, au moyen de conférences dans les écoles, d'articles dans les journaux ou autrement, une campagne en faveur de la coopération des citoyens avec les policiers en vue de la fidèle observance des lois municipales ou autres; le rôle de l'agent devant être clairement défini et le public et les agents devant être fortement encouragés à travailler en commun au maintien de la paix et de l'ordre dans notre ville."

Le Prince de Galles arrive à Alexandrie

Alexandrie, Egypte, 12 (S.P.A.) — On a fait une enthousiaste réception au Prince de Galles et à son frère le duc de Gloucester à l'arrivée de leur navire, le *Kaiser-I-Hind*, hier soir. Le *Madrouza*, bateau du roi Fouad, les bateaux de plusieurs princes égyptiens et les vaisseaux de l'escadre anglaise ont escorté le *Kaiser-I-Hind* dans le port. Les quais regorgeaient de spectateurs. Après une visite aux autorités britanniques et égyptiennes, les deux princes se sont rendus à la résidence britannique. Aujourd'hui ils ont dîné chez le roi Fouad. C'est leur intention d'aller voir le sphinx, les pyramides et de visiter le Caire. Ils se embarqueront à Ismailia, canal de Suez, pour se rendre à Monbassa. Il est probable qu'ils atteindront Capetown vers la Noël.

Les 94 ans de M. Alfred Joyce

Le conseil municipal d'Outremont s'est rendu en corps hier soir chez M. Alfred Joyce, pour le féliciter de son 94ème anniversaire de naissance. M. Joyce est actuellement le plus vieux citoyen d'Outremont. Les échevins ont décidé de placer dans la salle du conseil, le portrait de M. Joyce comme gratitude pour les services rendus à la ville d'Outremont et comme exemple pour les autres citoyens.

Le meurtre d'Ambrose Small

Calgary, 12. (S.P.C.) — Le Dr Maximilian Langsner, le célèbre criminaliste viennois, a annoncé hier que son enquête était presque terminée sur la mort mystérieuse d'Ambrose Small. Il affirme que la preuve qu'il a recueillie est telle que le coupable sera forcé d'avouer son crime. Il pourra produire devant les Cours de justice, le squelette de Small.

Ces déclarations ont causé une vive sensation et le Dr Langsner a déjà reçu nombre de lettres de menaces de Chicago. Il a déclaré en effet, il y a quelques temps, qu'il s'emploierait à enquêter sur certains crimes restés impunis jusqu'ici.

En Cour d'appel

Voici les causes que la Cour d'appel entendra à la suite de l'ouverture de la Cour samedi prochain:

Causes criminelles. — Commission des liqueurs contre Lemieux; Commission des Liqueurs contre Jeffreys; Commission des Liqueurs contre Gosselin; Goldstein contre le roi; Beauchamp contre le roi; Leduc contre le roi; le roi contre Goldfarb et Kornbluth; Capolovitch contre le roi; Doucet et Hébert contre le roi; Vendetti contre le roi; Brunet contre le roi; Rosenberg contre le roi.

Causes de Montréal. —

Grubb vs Barnard vs Prudential Trust; Knox Bros. Ltd. contre Ross et al; Wilson et al contre Brodie; Brown et al contre McCuiga et al; Montreal Locomotive Works Co. contre Champagne; Ponting contre Consolidated Cab Co.; Lindsay Lée, contre Clapdorp; Dominion Gresham Co contre Hudson et Orsali Ltd.; Canadian Vickers Ltd. contre Gré; Charette et Labelle contre Greenwood; Canadian Paperboard Co. contre Montreal Tramways Co. Freudenthal contre Biggs; Corporation de Saint-Lambert contre Griffiths; Berthiaume contre Dastous; Singer Mfg. Co. contre Chartrand; Dupré contre de Magnée; Langevin contre Lafleur; Dupont contre Dupont; Dupont contre Dupont; Canadian Consolidated Rubber contre Pringle et la Foundation Co. Ltd.; McMartin contre Bailey; Hôpital Français contre Seers; Michaud contre la Cité de Montréal; Commission des écoles catholiques et les marguilliers de Saint-Zotique contre le Cercle paroissial Saint-Zotique; Eagle Shoe Co. Ltd. contre la Slater Shoe Co. Ltd.; Drouin contre Lévesque; Turgeon contre la Dominion Bank; Brillant contre la Montreal Tramways; Prudential Trust contre Vézina et al; Imperial Bag Co. contre la Maple Leaf Milling Co.; St. Lawrence Paper Mills contre la British Oak Ins. Co.; Boudrian contre Massé; le ministre des douanes contre la Provincial Clothing Co.; la ville de Montréal contre la Montreal Light, Heat and Power Co.; Falardeau contre Bell; Barney contre la Steel Company of Canada; McCuiga et al contre la ville de Montréal; Chin Kow contre Séguin; Wahi contre Séguin; Cité de Montréal contre Lévesque; Humphrey contre Lukis Stewart and Co. Ltd.; Côté contre la Canadian Government Merchant Marine; Equitable Mutual Fire Co. contre Boule; Frontenac Oil Ltd. contre Tomney; Boyd contre Wray; O'Connor contre Wray.

Autres districts. —

Beaudin contre Beaudin; Cie à bois Bédard Ltee. contre Tremblay; Corporation de Beauharnois contre Legault; Gava contre Robert; Millar contre Ellard; Ellard contre Millar; le Roi contre La-caille.

Sur ces soixante-cinq causes ci-haut nommées, il y en a 31 où les factums n'ont pas été produits. Toutes ces causes, sauf dans le cas d'appels de jugements interlocutoires, seront remises probablement au prochain terme.

Parmi les causes importantes, on notera l'appel sur l'affaire de la Montreal Water and Power.

L'élargissement de la rue Dorchester

Dans un rapport adopté par le conseil municipal M. H.-A. Terreault, ingénieur en chef de la ville, recommande l'élargissement de la rue Dorchester à 80 pieds. Cet élargissement serait fait entièrement sur le côté nord de la rue, de la rue St-Denis à la rue Saint-Georges, des deux côtés de la rue Saint-Georges à la rue Saint-Alexandre et du côté nord, de la rue Saint-Alexandre à la rue du Beaver Hall. Les plans de la rue ont été tracés de façon à obtenir une artère aussi droite que possible. On n'exproprierait pas, cependant, pour élargir la rue, mais la nouvelle ligne homologuée empêcherait les nouvelles constructions dans ses frontières.

Projet d'un tribunal autre que la Cour du recorder

L'échevin Fortin a fait adopter la motion suivante par le conseil municipal lundi après-midi.

"Que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire, auprès des autorités provinciales, des instances pour l'établissement à Montréal, comme la chose existe dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis, d'une cour dépendant de la Cour du recorder, qui serait chargée d'entendre les causes pour infractions aux règlements municipaux et ce, afin d'éviter aux citoyens pris en contrevention avec lesdits règlements pour excès de vitesse, stationnement d'automobiles à des endroits prohibés et autres offenses de même nature, la promiscuité de certaines classes d'accusés peu désirables."

L'élargissement de la rue Drolet

M. H.-A. Terreault, ingénieur en chef de la ville recommande dans un rapport adopté par le conseil municipal, l'élargissement de 18 pieds soit tiré, de la rue Drolet, pour élargir cette artère entre les rues des Carrières et le boulevard Saint-Joseph. Le rapport recommande l'expropriation des terrains et demande que l'on ne puisse plus construire en deca de cette ligne.

L'Ecole de médecine vétérinaire

PROGRAMME DES COURS — LA LISTE DES PROFESSEURS

"L'Ecole de médecine vétérinaire", de l'Institut agricole d'Oka commencera ses cours le 2 octobre prochain. Voici le programme officiel de ces cours:

Première année: enseignement religieux, P. Paul de la Croix; chimie inorganique, M. H.-M. Nagant; botanique, R. P. Louis-Marie; zoologie, R. P. Louis-Marie; anatomie, Drs Daubigny et Gabriel; histologie, Dr A. Dauth; zootechnie spéciale, Fr. Isidore; physiologie générale, Dr Dauth; apiculture, R. P. Maur; langue française, R. P. Leonard; langue anglaise, R. P. Léopold.

Deuxième année: enseignement religieux, P. Paul; chimie organique, M. H.-M. Nagant; génétique, R. P. Louis-Marie; physiologie, Fr. Isidore; anatomie, Drs Daubigny et Gabriel; histologie, Dr A. Dauth; aviculture, Fr. Wilfrid; alimentation, Gustave Toupin; appréciation, G. Toupin; hygiène, G. Toupin; industrie laitière, Albert Leduc; langues, R. P. Leonard; langue anglaise, R. P. Léopold.

Troisième année: enseignement religieux, P. Paul; droit de la Grèce, Dr T. G. L. Labelle; bactériologie, Dr A. Dauth; sérologie, Dr J. C. Reid; pathologie animale, Dr Fr. Gabriel; chirurgie, Dr Daubigny; maladies contagieuses, Dr Dauth; médecine canine, Dr Fr. Gabriel; clinique, Dr Daubigny.

Quatrième année: enseignement religieux, P. Paul; inspection du lait, Dr René Mayotte; inspection des viandes, Dr T. G. L. Labelle; bactériologie, Dr A. Dauth; sérologie, Dr J. C. Reid; pathologie animale, Dr Fr. Gabriel; chirurgie, Dr Daubigny; maladies contagieuses, Dr Dauth; médecine canine, Dr Fr. Gabriel; clinique, Dr Daubigny.

Les autorités de l'école ont observé que ce programme est dans ses lignes essentielles le même que par le passé, mais qu'il comporte aussi de nouveaux cours jugés nécessaires à la formation de vétérinaires compétents: la botanique, la génétique, la zoologie, l'apiculture, l'aviculture et les maladies des volailles. L'enseignement sera maintenant enseigné au laboratoire.

M. le docteur Damase Gauthier, autrefois président de l'Ecole de médecine vétérinaire, n'enseignera plus, mais il fera partie à titre honorifique du corps enseignant de la nouvelle école, et sera membre du bureau de direction.

MM. les docteurs Daubigny, A. Dauth et Fr. Isidore donneront les cours qu'ils donnaient dans le passé, ainsi que l'ancien directeur du programme de l'année. Voici les noms des nouveaux professeurs (on remarquera que plusieurs d'entre eux ont été recrutés parmi les professeurs de l'Institut agricole): G. T. Labelle, secrétaire du Collège des Médecins vétérinaires de la province de Québec, devient professeur de parasitologie et de l'inspection des viandes, le Dr René Mayotte, du Service d'hygiène provinciale, devient professeur de l'inspection du lait, etc.

Parmi les nouveaux professeurs pris dans le corps enseignant de l'Institut même et de l'expérience desquels les étudiants pourront bénéficier, mentionnons le Rev. Frère Isidore, professeur et éleveur de premier mérite depuis plus de 30 ans, Grand Officier de l'Ordre du Mérite Agricole; le R. P. Louis-Marie, B.A., du collège Ste-Marie, licencié de l'Université de Montréal et docteur en sciences de l'Université McGill; le R. P. Fr. Gabriel, attestation d'études supérieures de Biologie et docteur en médecine vétérinaire de Montréal; le Rev. Fr. Isidore, docteur en sciences agricoles, professeur et régisseur de la basse-cour depuis 25 ans, et dont la réputation a déjà franchi les limites de l'Amérique, et qui, à la labouze expérimentale, est le président du Collège des Médecins vétérinaires, enseignant l'aviculture aux étudiants; M. R. Nagant, ingénieur-architecte de l'Université de Louvain; le Prof. Gustave Toupin, B.A., licencié en sciences agricoles de l'Université Cornell; le Prof. Albert Leduc, licencié en sciences de l'Université McGill.

Un projet de l'échevin Poulin

L'échevin Poulin a demandé au conseil de ville d'approuver la résolution suivante:

"Que la Commission de législation soit priée d'étudier l'opportunité d'amender l'article 456 de la charte, tel que remplacé par la section 16 de la loi 18, Geo. V., chapitre 97, de façon que le comité exécutif puisse, par résolution, décréter qu'une contribution foncière imposée pour payer le coût des grandes expropriations: ouvertures de boulevards, construction de tunnels, souterrains, etc., soit payable par versements annuels durant une période n'excédant pas 99 ans."

Cette motion a été acceptée sans discussion. Il faudra maintenant obtenir l'assentiment de la Commission de législation pour que la demande puisse être soumise à la Législature de Québec.

Le nouvel archevêque de Madras

Paris. (Par courrier) — Le nouvel archevêque de Madras, Mgr Eugène Medertel, est né en France. Appartenant à la Congrégation des Saliens, il devint le supérieur des Saliens à Tanjore (Inde). Par ses soins, une école industrielle y fut établie. Avant d'aller aux Indes, le nouvel archevêque élu avait été supérieur du premier institut salésien en Suisse allemande. Il a été ensuite le supérieur de la maison provinciale de son Ordre, à Liège.

L'élargissement de la rue Drolet

M. H.-A. Terreault, ingénieur en chef de la ville recommande dans un rapport adopté par le conseil municipal, l'élargissement de 18 pieds soit tiré, de la rue Drolet, pour élargir cette artère entre les rues des Carrières et le boulevard Saint-Joseph. Le rapport recommande l'expropriation des terrains et demande que l'on ne puisse plus construire en deca de cette ligne.

Le Séminaire pontifical des missions étrangères

ON COMPLETE ACTUELLEMENT LA CONSTRUCTION DE CE GRAND COLLEGE QUI DOIT S'ÉLEVER EN FACE DU VATICAN. — CE S'ERA L'UN DES PLUS GRANDS DE ROME

(Agence Fides)

Rome. (Par courrier). — On annonce définitivement que le Collège de la Propagande, sections de Philosophie et de Théologie, qui forme le Séminaire Pontifical des Missions Étrangères, sera transféré au mois de novembre prochain dans le nouvel immeuble situé sur le Mont Janicule. Quatre cent cinquante ouvriers travaillent à achever et compléter la construction et sont aussi en train de terminer les fondations du bâtiment principal de ce grand collège qui doit s'élever en face du Vatican. On est à même de se rendre compte à présent, des dimensions immenses de l'édifice que le Pape Pie XI offre au Collège historique qui depuis trois siècles prépare les prêtres pour les pays de mission du monde entier.

Le Collège occupera dans la partie sud de la Place de Saint-Pierre, un emplacement symétrique à celui qu'occupe le Vatican dans la partie nord. Entre la colonnade de Bernini et la propriété du Collège de la Propagande il y a la maison générale des Augustins; une muraille ressemblant aux anciens remparts sépare actuellement le Collège des vignes des religieux Augustins. Le Collège se trouve sur une élévation qui lui offre au nord-ouest une belle vue de Saint-Pierre, et au nord-est et à l'est, une vue splendide de Rome entière. La maison générale des Jésuites se trouve plus bas, dans la même région. La propriété de la Propagande a une surface de 40,000 mètres carrés et un autre terrain de mêmes dimensions appartenant au Collège Nord-Américain, s'étend jusqu'au Janicule.

Lorsque les bâtiments du Collège seront achevés, ils comprendront le Collège de Théologie qui pour l'instant, aura 160 étudiants internes, mais qui peut en recevoir 260; le Collège de Philosophie, qui aura 80 étudiants, et la Salle des Ecoles.

La Salle des Ecoles servira aussi aux étudiants venus des autres collèges; elle pourra contenir 900 élèves. La Grande Salle, avec 650 sièges a été construite en amphithéâtre et forme un des traits caractéristiques du nouvel édifice. Il y a en tout, sept grandes salles, dont la plus vaste a une surface de 270 mètres carrés, et un grand nombre de salles plus petites et de bureaux. Les cabinets de science ont été aménagés avec soin, et suivant toutes les exigences de la pédagogie moderne. Le matériel de construction est le travertin de Tivoli. De vastes fenêtres à chaque étage, ainsi que de grands portails en fer rendent l'édifice fort imposant. Une fontaine faite d'un sarcophage romain antique sera surmontée d'une image de la Sainte-Vierge.

Le Collège de Théologie réclame d'énormes travaux: Environ 16,000 mètres cubes de terre doivent être transportés pour poser les fondations qui auront environ 12 à 17 mètres de profondeur. L'édifice s'élèvera en forme d'éventail, la partie convexe faisant face au Vatican a environ 130 mètres de longueur, tandis que le côté opposé en a 80.

La grande chapelle du Collège divisera en deux le grand cloître à l'intérieur et occupera une surface de 700 mètres carrés. Le Collège est bâti de façon à permettre de former plusieurs groupes séparés; chaque groupe composé de 25 étudiants aura sa propre chapelle, sa propre salle de récréations, de bains et le bureau du préfet. Chaque chambre à étudier aura son cabinet de toilette abondamment pourvu d'eau. Chaque Supérieur aura son appartement avec salle de bains, et un certain nombre d'appartements semblables seront réservés aux hôtes de passage.

L'édifice aura trois étages, avec un quatrième partiel, et un entresol. On pense qu'il pourra être occupé en novembre, 1930.

C'est M. Clément Bussiri qui en est l'architecte, et la construction se poursuit sous la direction de M. Giuseppe Mariani.

ANTIKOR-LAURENCE
ENLÈVE PROMPTEMENT LES
CORROSIONS D'EAU-ROUSSE
SANS EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢ la boîte
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE-MONTREAL

Visitez l'Europe maintenant
Taux les plus bas de l'année
Vous pouvez maintenant voyager avec un confort absolu. La température est idéale, le service impeccable et la route des touristes est passée.

Have-Southampton-Londres	Magdalen sept. 20 oct. 18
Albertic oct. 4 nov. 1	
Montréal-Québec-Liverpool	Calmarie sept. 15 oct. 13
Regina sept. 22 oct. 20	
Laurentide sept. 20 oct. 27	
Doré oct. 6 nov. 31	
*Via Belfast	*Via Belfast
et Glasgow	et Glasgow
Revenir, téléphones ou venez	
LAURENCE TURCOTTE	
Directeur du Service de langue	
française	
485, rue McGill, Montréal	
ou à l'agent de votre localité	
240-F	

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

Départ de M. Albert Dupuis pour l'Europe

L'Empress of Australia, du C.P.R., parti cet après-midi, vers quatre heures, de Québec pour Cherbourg et Southampton. M. Ramsay Macdonald, ancien premier ministre d'Angleterre et chef de l'opposition aux Communes anglaises, re-

tourne à Londres à bord de ce paquebot. Après avoir passé l'été au Canada, le chef du parti ouvrier s'en va se préparer à la prochaine session.

Parmi les passagers de marque à bord du paquebot, il y aura, entre autres, M. Albert Dupuis, président de la maison Dupuis Frères, Mme Dupuis et Miles Marie, Thérèse et René Dupuis.

Quand une bouteille de lait constitue un repas



NATURELLEMENT, nous, les adultes, dépendons d'une variété d'aliments. Mais, pour un bébé, une bouteille de lait est presque un repas complet. Il doit fournir toute sa nourriture. Par conséquent, il doit être très bon.

Les mères s'en rendent de plus en plus compte. Elles exercent de plus en plus d'attention au choix de l'aliment dont dépend leur enfant.

C'est pourquoi, augmentent toujours le nombre des mères qui demandent le Lait Borden. Elles savent que c'est plus que du lait bon et crémeux. Elles savent que, depuis la vache et le pâturage jusqu'au moment où il arrive à leur porte, le lait est protégé par des hommes compétents et scientifiquement entraînés à leur tâche.

Commandez votre lait quotidien Borden au livre de votre quartier ou téléphonez directement à

BORDEN'S

FARM PRODUCTS CO., LTD.

215 RUE MURRAY MONTREAL

TELEPHONE: YORK 5853

Distributeurs du lait certifié Mercroft.

Les Lithinés du Docteur Gustin

SONT SOUVERAINS CONTRE

Acide Urrique, Rhumatismes, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Font une excellente boisson

Ne coûtant que 5 cents

la bouteille, et qui assure une excellente digestion. Délicieuse en tout temps.

PRODUIT DE FRANCE

En vente dans toutes les pharmacies. Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour faire 12 grosses bouteilles d'un litre.

Prix 50c — Par la poste 36c.

La Cie Canadienne des Agences Modernes

455, rue Ontario Est, 455

Montréal

Le fameux crayon "Stabilo"

Il peut fournir vingt-quatre couleurs différentes inaltérables. Fabriqué par la célèbre maison allemande qui a depuis longtemps mis sur le marché le SWAN, ce crayon a une particularité unique: il peut être aiguisé aussi fin qu'un crayon de mine noir et dur. Cela permet d'obtenir une grande variété d'effets et des lignes en couleur aussi ténues qu'un cheveu. Il est aussi possible d'obtenir au moyen de ce crayon tous les avantages de l'aquarelle. Il suffit pour cela d'étendre les couleurs avec un pinceau humecté. Bref, ce crayon merveilleux se prête à une infinité d'adaptations comme l'indique la circulaire anglaise qui accompagne chaque étui. C'est le cadeau qui sera le mieux apprécié par tous ceux, jeunes ou vieux, amateurs comme professionnels, qui se livrent à l'art du dessin. C'est le prix de dessin idéal! Nous indiquons ci-dessous la liste des couleurs des crayons STABILO. On peut se procurer des étuis de 12 et de 24 crayons.

COULEURS DES CRAYONS "STABILO"

Rouge	Vert marin
Bleu	Orange
Vert feuille	Violet
Jaune	Bleu de Saxe
Brun	Bleu ultramarine
Noir	Vert pré
Lilas foncé	Jaune d'or
Carmin	Sépie
Gris	Émeraude
Cramoisi	Mauve
Bleu glace	Ocre rouge
Blanc	Ocre jaune

Ces crayons se vendent en étuis de douze au prix de \$1.25; en étuis de vingt-quatre (tous de couleurs différentes) au prix de \$2.25.

Service de Librairie du DEVOIR

430, rue Notre-Dame est Montreal



M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et le secrétaire d'Etat américain, M. Kellogg. Ce dernier vient de rentrer aux Etats-Unis après avoir signé à Paris le pacte de l'illégalité des guerres qui porte son nom.



TROIS d'ACIDE

Maintes gens, deux heures après les repas, souffrent d'indigestion, ainsi qu'ils le disent, leur mal, il s'agit d'un excès anormal d'acide. Remédiez-y à l'aide

La Page Féminine

Mon carnet

12 septembre 1928.

On raconte dans le "Siècle médical" qu'une élégante parisienne avait un mollet gras et un mollet maigre. Le maigre lui convenait; le gras est prohibé par le goût du jour.

Elle demanda à un spécialiste d'enlever la graisse unilatérale. Le chirurgien estima l'opération possible. Il la fit. La gangrène se mit dans la plaie; il fallut couper la jambe blessée.

Aujourd'hui, dit le "Siècle médical", la dame réclame de son chirurgien des dommages-intérêts énormes.

D'une cause faible, les Anglais disent: "It has't a leg to stand on"; en jurisprudence anglaise cette coquette unijambiste serait sûrement déboutée.

Mignon

Essayons les recettes de nos lectrices

(Envoi de Mlle G. Delisle)

GATEAUX AU COCO

2 blancs d'œufs et 1 c. à soupe d'eau froide; battre en neige, ensuite mettre 1 pincée de sel, 1 tasse de sucre, 1 c. à soupe de corn-starch, mélanger le tout, faire chauffer au-dessus de la vapeur; quand c'est chaud, ajouter 1 lb. de coco râpé, brasser, mettre dans une tige en fer ou en cuivre, faire tourner dans un four bien chaud.

BIERE D'EPINETTE BLANCHE

1 c. à soupe de gingembre, 1 litre pincée de soda à pâte, 1/2 c. à soupe d'essence d'épinette et 3 tasses de sucre blanc. Jetez le tout dans 10 pintes d'eau et brass 2 en aérant 3 ou 4 c. de levure. Laissez reposer et servez froide après que ces heures de fermentation à la chaleur.

POUDRE DE RIZ

Pour cuire 1 tasse de riz à l'eau bouillante, égoutter, ajouter 1/2 c. à soupe de beurre, 2 tasses de lait, 1/2 tasse de sucre, 2 jaunes d'œufs battus, 1 c. à soupe d'essence de citron.

Verser dans un plat beurré et mettre au four. Battre 2 blancs d'œufs en neige, ajouter 2 c. à soupe de sucre, étendre sur le pudding et dorer au four.

Ces recettes ont été expérimentées par Mlle Caroline Delisle, Lac des Lacs, Qué.

Il était une rose

(Par S. BRES)

Demi-closé au soleil,
Il était une rose
Pleine d'or, toute rose,
Mais timide au réveil.

Elle hésitait, craintive
De s'ouvrir trop matin,
Car la brise était vive,
Le beau temps incertain.

— Ouvre-toi, ma mignonne,
Dit une de ses sœurs:
Du printemps l'heure sonne,
Partout il faut des fleurs.

Chacun doit quelque chose
Au mois de mai naissant,
Et l'on est une rose
Pour fleurir bravement.

Alors, toute vermeille,
Elle fleurit en plein,
Papillon, mouche, abeille
Y font un beau festin.

Le soir, un froid extrême
L'effleurait jusqu'au cœur;
Mais elle avait quand même
Fait son devoir de fleur.

Feuilleton du "DEVOIR"

La Revanche de Christiane Férel

par Yvonne MARYV

(Suite)

Christiane était devant lui, le visage rayonnant de plaisir, svelte et gracieuse dans sa robe blanche tout unie, ses cheveux blonds relevés très simplement et d'autant plus séduisants que nul artifice ne venait aviver l'incarnat de ses lèvres, allonger l'arc de ses sourcils ou velouter son épiderme.

Pourrait-il désirer autre chose, alors que tout son univers tenait dans le clair regard de la jeune fille?

Malheureusement le charme a été rompu presque aussitôt. Mme Férel est sortie du château, elle a rejoint les jeunes gens, im-

patient de savoir si le comte avait souscrit au désir de son fils et Yves n'a pu retarder la pénible révélation.

— Je le craignais, reprend Mme Férel d'un ton amer; si ma fille avait eu une dot, votre famille lui serait sans doute moins hostile. Plus que les qualités morales, c'est l'argent qui compte aujourd'hui et aux yeux de bien des gens il tient lieu de vertu et de noblesse.

— Eh! bien, Yves, te voilà donc, dit, en entrant dans la salle à manger, la marquise de Plancoët, appelée au chevet d'un fermier, victime d'un grave accident, vient seulement de revenir. Mais qu'est-ce que tous ces visages tristes?

Un conte

UNE PERSÉCUTION

(Par Pierre LADOUÉ)

— Demain dimanche, premier du mois, dans l'après-midi, nous mettrons nos affaires en ordre. Ainsi avaient décrété M. et Mme Campagnol, rentiers, locataires d'un confortable rez-de-chaussée, rue des Fossés-Saint-Sulpice, où ils s'étaient retirés après avoir fait fortune dans la pâtisserie du coin de la place, vous savez, cette boutique toujours si bien achalandée... "Mettre leurs affaires en ordre", pour M. et Mme Campagnol, cela signifiait dénombrer et détacher leurs coupons échus, importante occupation, comme on le voit, et au cours de laquelle ils désiraient beaucoup n'être pas dérangés.

— Il fait beau, mais froid, dit M. Campagnol, qui achevait son cigare, en jetant un regard dans la rue à peu près déserte. Remets une bûche, Mathilde, et au travail! Allons, bon! Le cousin Léon! Voilà le cousin Léon!

Le gros homme laissa vivement retomber le coin de rideau qu'il avait soulevé et se retourna, l'air à la fois penaud et furieux, vers sa femme qui, à son tour, écarta ses longs bras comme pour dire: "Patience!"

C'est qu'en effet, le cousin Léon! Ah! ce cousin Léon! Semblait-il pas très proche, des Campagnol, il était regardé par eux comme "la bonte de la famille". Est-ce qu'il ne faisait pas encore de la peinture, à quarante ans passés? Mener, à cet âge, la vie d'artiste, la vie de bohème! Si ce n'était point une pitié! Et, sans paraître s'apercevoir de la froideur avec laquelle on le recevait, ce malheureux faisait aux Campagnol de fréquentes visites. C'est-à-dire qu'il venait s'inviter à dîner ou à diner. On avait beau ne jamais le retenir, il s'imposait. Un pique-assiette. Il n'avait point encore demandé d'argent à emprunter, mais ça viendrait, disait M. Campagnol, "aussi sûr que je m'appelle Octave".

Le vieux ménage ne supportait qu'en l'abhorrant le cousin Léon — bien qu'il fût toujours gai et jovial — et même le craignait un peu, car sait-on jamais quelle idée peut germer dans de pareils cerveaux brûlés?

— Ecoute, Mathilde, aujourd'hui, il tombe trop mal! Il nous dérange! La bonne est sortie. N'ouvre pas. Il n'a vraiment aucun savoir-vivre. Il faut, pour une fois, lui donner une leçon.

— Oh! ne pas ouvrir... Octave... Il se doutera bien que nous sommes là. Nous ne sortons jamais. Et s'il l'avait aperçu? — Eh bien! il comprendra, peut-être! Drinn... Drinn... Le cousin Léon sonnait. Il ressona. Sonna encore.

Tassés dans leurs fauteuils craquelés, de chaque côté de la cheminée du salon, M. et Mme Campagnol ne bougeaient non plus que les bûches entassées dans le panier à bois.

L'autre finit par se lasser. M. Campagnol, embusqué derrière le rideau, guetta le départ du cousin. — Le voilà! Il traverse la rue. Il s'en va. Il n'a pas l'air content... Tant pis pour lui. — Il va revenir tout à l'heure, peut-être?

— Je ne crois pas. Il en a pris son parti. Il est allé chercher fortune ailleurs. Nous sommes tranquilles, du moins pour aujourd'hui. Allons, à l'ouvrage, Mathilde. Où sont mes lunettes?

Mme Campagnol avait déjà mis son lorgnon. Elle fut cherchée, au fond du tiroir de gauche de son armoire à glace, la clé du vieux secrétaire Louis XVI, dont les anneaux de cuivre luisaient doucement, dans la pénombre, entre les deux fenêtres.

Successivement jouèrent trois serrures et... la fortune du ménage apparut au grand jour.

Yoyons la liste, dit Mme Campagnol. Nous disons, ce mois-ci, Chicago-Railways, six obligations.

Un titre ouvrit comme à regret, ses cassures, sous la paume de M. Campagnol. On eût dit qu'il se défendait.

— A ce moment, un coup de sonnette retentit. Les deux époux se regardèrent.

interdits. Puis, ensemble, ils eurent aux lèvres les mêmes mots:

— Ce n'est pas le cousin Léon! Non, ce n'était point là le coup de sonnette décidé, un peu goguenard, du cousin Léon.

C'était un coup discret, timide, un de ces coups de sonnette qu'accompagne ordinairement un battement de cœur.

— Qui ça peut-il être?

— Des gens qui se trompent de porte. N'ouvrons pas!

Un second coup, semblable au premier, puis un troisième, découragé. Et puis rien.

M. Campagnol s'arma de ciseaux. Il s'apprêtait à couper son premier coupon, quand:

— Drinn, drinn, drinn! fit la sonnette.

Cette fois, une autre main la touchait. Elle émettait un bruit alerte, cavalier, impérieux.

— Ah mais! s'exclama le rentier en sursautant. Est-ce que ça va continuer longtemps comme ça?

— C'est incroyable, fit Mme Campagnol. Je voudrais tout de même bien savoir...

— Ça sera qui ça voudra. Reste là. C'est assommant!

Les drinn-drinn finirent par se taire.

Mais cinq minutes à peine s'étaient écoulées que... ce fut une autre chanson sur le même air. On ne pourrait pas avoir la paix aujourd'hui, c'était dit, M. Campagnol, agacé, replia ses titres.

Un demi-quart d'heure de silence passa. On reprit espoir. On allait pouvoir...

Non! Drinn, drinn, drinn! Coup bref, puis doublé, puis triplé, puis qui s'allongea en interminable appel.

On se serait cru sur le quai de la gare de Montgeron, attendant le train.

Cette fois, M. Campagnol referma le secrétaire et promena sa colère à travers le salon.

— Ce sont de mauvais plaisants, des garnements. Je vais y aller moi, ouvrir, s'ils recommencent! Et je le leur frotte les oreilles, aussi vrai que...

La sonnette ricanait: Dri-dri-dri...

M. Campagnol, hors de lui, se dirigea vers la porte.

— Octave! s'écria Mathilde. Ecoute. N'y va pas. Je ne suis pas tranquille. Ce n'est pas naturel, tout ça.

On ne sait pas ce qui peut arriver. Il se passe tant de choses aujourd'hui. Tu as vu hier dans le journal... Des bandits, en plein jour. On n'est plus jeunes. Tu n'es même pas armé. N'ouvrons pas, va, c'est plus sûr. Il est déjà 3 h. 12. Dans une heure la bonne rentrera. Patientons!...

La sonnette redevenue silencieuse, M. Campagnol se calma. Bien sûr, il ne tenait pas à aller faire un esclandre dans le couloir. Il n'était pas de ces tempéraments batailleurs qui ne rêvent que plaies et bosses. Seulement, avec des plaisanteries de ce genre-là, on pousse les gens à bout, et alors...

L'expérience prouva que les bornes de la patience de M. Campagnol se trouvaient beaucoup plus reculées qu'il ne le supposait.

En effet, pendant une heure encore, toutes les cinq ou dix minutes environ, discrets ou brutaux, longs ou brefs, implorants ou menaçants, les coups de sonnette retentirent.

Mais M. Campagnol ne parlait plus d'ouvrir. Tant en avait dit sa craintive épouse, que la peur, une peur intense, avait fini par se glisser dans les veines du gros homme, lui ôtant toute envie de "frotter les oreilles" à qui ce fut lui. Qui, il arrivait, à présent, tant de choses... même en plein jour...

M. et Mme Campagnol en vinrent à se persuader que la maison était envahie par des apaches, qu'il y avait des hommes masqués dans le couloir, que toute communication était coupée avec la loge de la concierge, etc., etc.

Cependant, les coups de sonnette continuaient, intermittents, impitoyables... comme le bombardement de la Bertha pendant la guerre.

Comment sortir de ce cauchemar? Appeler quelqu'un par la fenêtre. Oui, des passants.

Mais, qui appeler? A plusieurs reprises, M. Campagnol a remarqué des individus arrêtés sur le trottoir d'en face et qui regardaient la maison, particulièrement les fenêtres du rez-de-chaussée. Des complices, assurément. On ne va pas introduire le loup dans la bergerie, en s'adressant à n'importe qui!

— Une femme, Octave... murmura Mme Campagnol, d'une voix dé-

bonnes volontés pour l'aider à faire ses confitures.

Le matin avant qu'il fasse trop chaud, Yves et Christiane cueillaient au jardin les groseilles aux grappes de pourpre ou les framboises parfumées.

Souvent, oubliant que la marquise les attend dans la cuisine, devant le chaudron de cuire rouge qui flamboie aux lieux du foyer, ils s'interrompent pour bavarder et les heures s'écoulent très vite.

Mme Férel reste soucieuse. Elle doute du succès de la démarche tentée par la marraine d'Yves. Elle n'a pas tort.

La réponse du comte arrive par une brûlante après-midi de juillet. La marquise et ses hôtes sont réunis dans un petit pavillon bâti au milieu d'un flot qu'un pont rustique relie à la berge de l'étang. Grâce au voisinage de l'eau on y jouit d'une certaine fraîcheur.

— Voici le facteur s'écrie Christiane. Il descend de Quengo-Brien. — Voulez-vous que j'aile à sa rencontre et que je vous apporte les journaux? interroge Yves.

Sa proposition est acceptée. Christiane s'offre à l'accompagner, le soleil lui fait peur.

Ils ont vite fait de rejoindre le

facteur qui leur remet plusieurs lettres.

Sur une large enveloppe blanche, Yves reconnaît l'écriture de son père, et voudrait percer du regard l'épaisseur de la feuille de papier.

Christiane s'aperçoit, de son trouble; elle en devine sans peine la cause.

— C'est la réponse, murmure-t-elle.

Inutile de dire quelle réponse, il n'y en a qu'une qu'on attende avec une fébrile impatience.

Le jeune homme fait signe que oui.

Tous deux restent un instant immobiles.

Eux, si pressés tout à l'heure d'accourir au-devant du facteur, ils voudraient maintenant relier le moment où ils sauront si le comte, se rendant aux raisons de la marquise, accepte l'invitation de cette dernière.

Le seul fait de se prêter à l'entrevue proposée prouverait qu'il est disposé à revenir à de meilleurs sentiments.

Voyant que son fils est parti, peut-être a-t-il regretté de s'être montré inexorable et accueille-t-il avec empressement une occasion de

CHEZ EATON

Une belle variété de

ROBES de VELOURS

à notre Salon du Noir et Blanc — Le Modèle illustré est à

75.00

VOUS savez que le velours tient des premières places parmi les tissus de cet automne. Vous serez charmée par plusieurs nouveaux modèles récemment arrivés à notre Salon du Noir et Blanc, en velours, crêpe mat, ou dentelle pour le soir. Le robe illustrée est en velours noir, avec drapé sous la ligne ajustée de la taille, et décolletage souligné de blanc. Le jabot est habilement placé, n'est-ce pas? Taille 36, 75.00. Autres robes de velours, depuis 35.00.

Au troisième étage — Rue Sainte-Catherine



Notre Galerie des Beaux-Arts

Surveillez nos annonces pour l'ouverture de notre

Exposition d'automne le 17 Septembre

Au cinquième étage — Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Un livre nécessaire

"COURS PRATIQUE DE DESSIN D'OBSERVATION"

Une religieuse des Soeurs de Saint-Croix, Saint-Laurent, a publié il y a quelques mois une méthode de dessin dédiée "aux maîtres de l'école primaire canadienne". C'est un travail préparé avec soin par une éducatrice de haute valeur doublée d'une artiste d'un goût sûr guidée par une connaissance intelligente de la pédagogie et des programmes de l'école.

De nombreuses illustrations ajoutent à la clarté du texte dont la valeur est attestée dans une intéressante préface par un professeur éminent, M. J.-B. Lagacé, professeur de dessin à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

UNE APPRECIATION

On aura beau le recommander, on ne dira jamais toute la valeur que le livre trouve dans ce manuel. Il est fait par une maîtresse, doublée d'une artiste qui connaît sa matière et sait donner sa leçon. Il met sous les yeux du professeur une leçon claire et facile, suivie de nombreux exercices, variés, à la portée des moins habiles dans cette branche. Une fois connu, il sera accepté et on aura rendu service à ceux auxquels on l'aura fait connaître.

Si le livre est pratique, il est aussi présenté sous une forme agréable, bien divisée, facile à suivre et n'a pas son rival ici et là en connaissances ailleurs; ce sont les professeurs des autres pays qui auront à nous envier.

Le professeur, auquel on ne peut demander d'être une encyclopédie, y trouvera une aide précieuse; ceux qui sont déjà maîtres dans cet art auront encore intérêt à le consulter soit pour développer leurs connaissances, soit pour trouver des dessins à la portée de leurs élèves.

Un des grands mérites de ce manuel est de montrer d'une façon simple et pratique, le dessin comme un art facile et à la portée de tous ceux qui ont bonne volonté. Il est à souhaiter qu'avant longtemps il soit entre les mains de tous nos professeurs.

Par ce manuel, les Soeurs de Saint-Croix méritent la reconnaissance de tous les corps enseignants. (Signé: F. MARIE-ANSELME, des Frères Maristes.)

(Ce manuel est en vente au Devoir, à \$2.00.)

ANAGRAMME

D'après Robert de Montesquiou l'anagramme de Jules Claretie était: Je sue l'artifice.

SCIENCE

Le rat des moissons

Le rat des moissons porte aussi le nom de souris naine (*mus minutus*). Cette gentille petite bête se distingue de toutes les autres souris par ses oreilles couvertes de poils ras et, tout au plus, aussi longues que le tiers de la tête.

Plus petit, plus élancé, mieux fait que le campagnol, le rat des mois-

sons mène une vie plus aérienne. Les moissons, quand elles sont déjà hautes, sont ses forêts, les tiges de blé, ses arbres; il monte, il descend le long des chaumes, autour desquels, pour s'aider, il enroule en spirale sa queue flexible; il a presque l'agilité du singe ou de l'écureuil.

Cette mignonne créature, qui semble avoir conscience de sa gentillesse, et qui, à tout moment, fait sa toilette, se brosse la figure et les oreilles, lisse son pelage, met aussi la plus grande coquetterie dans la confection de son nid.

C'est assez pour le rat des moissons de s'enfouir tout l'hiver dans une meule de blé ou bien sous terre; en été, il vient à la sécurité joindre l'agrément; il lui faut le luxe d'une habitation charmante, entre ciel et terre. Plusieurs tiges de blé encore sur pied forment les étais et la toiture de sa maison suspendue; vers le milieu de leur hauteur, il les rassemble, il les lie solidement les uns aux autres avec des brins de paille ou des feuilles de roseau, et c'est au centre de cet enlacement qu'il place la boule d'herbes sèches où il met au monde et nourrit ses enfants. Au moindre vent le nid se balance et berce la petite famille.

C'est une merveille étonnante que ce nid, de la grosseur du poing ou d'un œuf d'oie. Le petit architecte, pour le bâtir, a pris des feuilles et les a divisées avec ses dents en lamelles, qu'il a tissées ensemble. Toutes les parties sont étroitement unies. Quand on compare les organes imparfaits du rat avec le bec bien mieux approprié des oiseaux, on ne peut assez admirer cette construction, et l'on est forcé d'attribuer plus d'adresse au rat des moissons qu'à bien des volatiles.

Lorsqu'on est assez heureux pour surprendre une mère sortant pour la première fois avec sa progéniture, on assiste à une scène de famille des plus charmantes. Quelque adroits que soient les jeunes rats, ils ont cependant besoin de leçons avant de pouvoir faire leur entrée dans le monde. L'un est grimpé au haut d'un chaume, un second se balance au bout d'un épi, celui-là appelle sa mère, cet autre cherche à têter, un autre encore a trouvé un grain de blé, le tient entre ses pattes et le croque. Bref, toute la famille est en mouvement, et la mère, au milieu, veille sur elle, appelle, gourmande et conduit.

Si, au contraire, il refuse d'entrer dans les vues de sa belle-sœur, c'est qu'il maintient son veto et tout espoir est perdu.

Les deux jeunes gens sont violemment émus. Quel qu'il arrive nous seront l'un à l'autre murmure Yves à sa compagne; nulle puissance ne peut nous séparer; nous avons le droit de nous aimer. S'il le faut je travaillerai pour gagner votre vie et la mienne et je déploierai tant d'énergie que nous pourrions, sans être riches, avoir une aisance suffisante.

— Moi aussi, je travaillerai; je n'aurai pas besoin de bonne; depuis la mort de mon père nous nous servons nous-mêmes, ma mère et moi, et nous n'en sommes pas plus malheureux; je fais également mes robes, ce qui est une grande économie; c'est pourquoi la question d'argent n'est pas celle qui me préoccupe.

— Hé! bien, ces lettres, apportez-les, crie la marquise qui est sortie du pavillon et s'avance vers les jeunes gens.

Elle aussi a un instant d'hésitation au moment de briser le cachet aux armes des Lannilis et sa main

tremble légèrement. Elle s'y résout cependant, parcourt rapidement les quatre pages couvertes d'une fine écriture et, sans qu'elle ait dit un mot, l'expression de son visage témoigne qu'elle n'est pas satisfaite du contenu de la missive.

— Il refuse, dit Mme Férel, qui a quitté à son tour le pavillon, impatiente d'être fixée sur les intentions du comte.

— Hélas! oui, il ne veut rien entendre. Il m'accuse même d'avoir poussé son fils à braver son autorité.

— Il n'y a plus rien à faire, si ce n'est à nous retirer, ma fille et moi.

— Vous retirez!

La même exclamation jaillit des lèvres de la marquise et de celles de son filleul.

— C'est la seule chose raisonnable, notre dignité l'exige. Trouvez-vous que l'attitude du comte ne soit pas injurieuse pour nous? Son fils se serait-il permis de la dernière fille venue qu'il ne se montrât pas plus méprisant.

(A suivre.)

Ce Journal est imprimé au No 438, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IM-PRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée). GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

La récolte

Comme cela était prévu depuis quelques semaines déjà, pour la première fois dans l'histoire, la récolte canadienne de blé dépassera le demi-milliard de boisseaux. En fait, le ministère de l'Agriculture, dans un communiqué qu'il vient de faire parvenir aux journaux, l'évalue à plus de 534 millions de boisseaux. Et quoique la gelée, comme cela arrive tous les ans sur une étendue plus ou moins grande, ait causé certains dommages, la moyenne de rendement est restée très élevée et la qualité est généralement bonne.

La situation de l'agriculture dans l'ensemble, cette année, est magnifique, ce qui contribuera dans une large mesure à augmenter encore la confiance parce que les conditions économiques seront encore meilleures.

La Bourse

Wall Street continue à dominer par son activité et son enthousiasme. Presque chaque jour, le nombre des échanges se tient dans les environs de 4 millions d'actions. C'est un chiffre presque fabuleux, surtout si l'on tient compte des conditions financières à cette époque de l'année. Aussi personne ne semble-t-il pouvoir expliquer la situation d'une façon absolue.

Une dépêche de Londres disait hier que les banquiers européens ne croient pas que les banques américaines puissent en même temps financer la récolte, le commerce d'autisme et la Bourse. Elles n'ont pas de fonds suffisants pour le faire et elles n'osent pas mettre plus de papier-monnaie que dans la proportion maximum de 10 pour un de l'or qu'elles ont en réserve.

Pourtant, avec des baisses temporaires qui durent à peine lorsqu'arrive une nouvelle tendant à démontrer que la situation peut être mise en danger, le mouvement vers la hausse reprend en Bourse et chaque jour une liste de plus en plus grande de valeurs atteint de nouveaux hauts. Les commandes affluent, tout le monde paraît vouloir posséder des actions et spéculer.

Où vient l'argent? On a dit il y a une semaine que des banques européennes avaient avancé des fonds en quantité assez considérable aux courtiers américains. Mais on n'a plus parlé de cette source depuis quelques jours et c'est à se demander si elle est déjà tarie. On a aussi parlé avant des banques américaines qui ne sont pas soumises aux directives du Federal Reserve Board, et des compagnies, comme les assurances, qui disposent de fonds considérables. Les deux auraient été une bonne source de crédit pour les courtiers. On a aussi voulu expliquer pendant deux jours que le mouvement d'achat venait de petits spéculateurs qui ont fait des profits faciles le printemps dernier. Mais le pouvoir d'achat de ces petits spéculateurs n'est pas illimité. Et ce ne sont pas eux qui achètent des actions par blocs de 5,000 et 10,000 actions, et même de 38,000 actions comme cela a eu lieu au cours de la séance d'hier. Pourtant, les prêts des banques aux courtiers tendent toujours à diminuer et le taux de l'argent, à s'élever. Aussi voit-on des spéculateurs, même les plus osés dans le passé, dire que la situation est illogique, qu'elle ne peut pas durer. Et ces gens, qui ont vendu il y a une semaine en croyant que le marché arrivait à son point culminant, attendent et regardent les autres réaliser chaque jour des profits encore plus élevés.

Jusqu'à quel point ce mouvement pourra s'étendre, c'est une chose impossible à dire. Certains courtiers paraissent avoir des fonds en quantité et ce sont eux qui tiennent le marché qui monte par bonds. D'autres en retour n'ont pas une absolue confiance et commencent à laisser entrevoir des doutes. Une certaine crainte se manifeste dans leurs communications et il

QUELS SONT NOS TITRES A LA CONFIANCE DU PUBLIC?

Pourquoi notre clientèle s'accroît-elle de jour en jour? Pourquoi ses négociations, en Bourse ou hors-parquet, s'appuient-elles avec une telle sécurité sur ces conseils et ces indications que nous dicte une longue expérience?

C'est que les relations fructueuses créées entre le public et notre Maison se basent sur des facteurs d'incontestable supériorité.

Membres des Bourses de Montréal et de Toronto, et d'autres importantes associations analogues, nous nous félicitons d'offrir à l'épargne méthodique comme à la spéculation, grâce à dix succursales reliées par notre propre réseau téléphonique, tous les avantages d'une irréprochable administration.

Cotes de l'heure. Documentation rapide et gratuite. On s'adresse à M. J. GEORGE GARNEAU, MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL, Chef du Service Français.

JOHNSTON AND WARD

NOUVELLE ADRESSE:
Imm. de la Banque Royale
761, rue Saint-Jacques

MEMBRES:
de la Bourse de Montréal,
de la Bourse de Toronto,
du "Montreal Curb Market",
du "Winnipeg Grain Exchange",
du "Board of Trade" de Chicago.



M. LEONARD E. SCHLEMM, directeur de la Lake Superior and Algoma Steel Corp., a été élu récemment directeur de la Lake Superior Coal Co., de la Canellon Coal and Coke Co., de la Fiborn Limestone Co., et de l'Algoma Railway Co. C'est un expert dans l'aménagement des villes industrielles.

en est de même des plus sérieux, qui conseillent aux détenteurs d'actions, de réaliser leurs profits et d'attendre une nouvelle stabilisation qu'ils entrevoient dans un avenir plus ou moins rapproché. Ils paraissent bien être d'opinion que le mouvement arrive à son point culminant et qu'il y aura ensuite un recul d'autant plus dangereux qu'on aura acheté à un prix plus élevé. Ils conseillent l'axiome toujours vrai qu'on dit: qu'il faut vendre lorsque tout le monde veut acheter.

Tous d'ailleurs reconnaissent que les conditions économiques dans l'ensemble sont très bonnes. Mais ils craignent que bientôt toutes les sources de crédit soient taries et que le marché tombe du jour au lendemain pour ne reprendre son mouvement ascensionnel qu'à la fin de l'automne et même plus tard si la baisse est trop accentuée et que les pertes des haussiers d'aujourd'hui sont trop considérables.

L'enthousiasme de certaines gens à Wall Street va jusqu'à croire, paraît-il, que la Bourse est à l'acquisition son indépendance totale des banques et qu'elle évolue sans avoir à s'occuper de ces dernières. Mais ils paraissent oublier que les avances des banques aux courtiers s'élèvent encore à plusieurs milliards et que probablement ces derniers seraient bien embarrassés s'ils étaient appelés à rembourser à un court délai. Et s'ils le faisaient, ce ne serait que par des appels subits aux clients qui, pour un bon nombre, se trouveraient dans l'obligation de vendre à n'importe quel prix. Nul marché, si fort soit-il, ne pourrait maintenir ferme une heure durant dans de telles conditions. C'est donc dire que les banques restent la grande réserve qu'on ne peut ignorer tant qu'on ne sera pas en mesure d'obtenir d'autres sources de fonds qu'on continue de leur devoir. Le fait que des compagnies financières, assurances ou autres, ont avancé des fonds considérables aux courtiers a pu diminuer temporairement le prestige des banques aux yeux des moins avisés; ces avances ne sont pas encore assez considérables pour avoir leur emprise réelle.

Dividendes déclarés

Canadian Salt Co., dividende trimestriel de 2% payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 22 septembre.

Canadian Locomotive Co., actions privilégiées, dividende de 1%, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 20 septembre.

Sarnia Bridge, dividende de 50 sous par action de la classe "A" payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre.

Trinidad Electric Co., dividende trimestriel de 1% payable le 10 octobre aux actionnaires inscrits le 24 septembre.

Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, dividende de \$3.00 par action payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre.

J. S. Mitchell and Co., dividende trimestriel de 1% sur les actions privilégiées payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre.

Southern Canada Power Co., dividende trimestriel de 1% sur les actions privilégiées payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 20 septembre.

British American Oil Co., dividende trimestriel de 25 sous par action ordinaire, sans valeur au pair, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 14 septembre.

International Paper Co., dividende trimestriel de 1% sur les actions privilégiées cumulatives de 6% payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 20 septembre.

EX-DIVIDENDE AUJOURD'HUI
Les actions privilégiées Twin City sont ex-dividendes aujourd'hui au montant de \$1.75 par action.

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beauchamp & Cie:
Le premier prix indique le pair; le second, le cours du jour.
Cours moyens le 12 septembre 1928:
Angleterre, liv. st. 4.86 2-3 \$4.84 1/2
France, franc 13.92 1/2 \$13.92 1/2
Belgique, belga 13.92 1/2 \$13.92 1/2
Italie, lire (x) 19.3c. \$0.525 1/2
Suisse, franc 19.3c. \$1.925
Hollande, florin 40.2c. \$4.004
Espagne, peseta 16.3c. \$1.630
Suede, couronne 26.8c. \$2.680
Norvège, couronne 26.8c. \$2.680
Danemark, cour. 26.8c. \$2.680
Brésil, milreis 32c. \$1.195
Etats-Unis, dollar 76.4c. esc. \$1.00
Allemagne, mark 23.8c. \$2.380

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les mardis correspondants:

sept 11 le 10
Fromage, meules 7324 5846 11665
Œufs, caisses 1662 1158 3585
Beurre, boîtes 25 489 737

LES PRIX DU GROS

LE MARCHE DE LA FARINE

Le marché est ferme.

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:

Première patente \$7.30
Deuxième patente \$6.70
Forêt à bouillir \$6.50
Farine à pâtisserie \$6.60
Farine d'avoine roulée, 90 lbs \$3.65
Farine d'avoine roulée, 80 lbs \$3.25

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Le marché est sans changement.

Il y a peu de production, mais elle suffit à la demande.

Gru blanc, tonne \$43.25
Gru rouge, tonne \$33.25
Son, tonne \$31.25

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est ferme.

Le marché du fromage est tranquille.

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie.)

Beurre:

De crémerie, à la livre 42s.
De crémerie, en blocs 43s.
De cuisine 43s.

Fromage:

Québec doux, meules, 20 lbs 23s.
Québec doux, au morceau 24s.
Canadien fort n° 1 de 80 lbs 28s.
Canadien fort, au morceau 29s.
Kraft, boîte de 5 lbs 35s.
Kraft, boîte de 1 lb 37s.
Oka 37s.

OEUFES

Le marché est ferme et il n'y a pas de changement de prix.

(Prix fournis par la maison Z. Langlois & Cie.)

Œufs frais:

Chantecler 55s.
Extras 50s.
Premiers 45s.
Seconds 41s.

Œufs d'entrepôt:

Extras 45s.
Premiers 41s.
Seconds 38s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les patates du district de Montréal coûtent au gros 80s; aux détaillants on les vend 81.00. Le marché s'affermist.

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison S.-E. Mallette, 162 des Commissaires Est

FRUITS

Oranges Sundial 85c à 90c la boîte
Oranges Navel 75c à 80c la boîte
Citrons Red Ball, Calif. 4.00 à 9.00 la boîte
Citrons Messina 8.00 à 9.00 la boîte
Pamplemousses, Floride 3.00 à 4.50 la boîte
Pamplemousses, Porto-Rico 3.50 à 6.00 la boîte
Poirs Bartlett 3.75 à 4.00 la boîte
Poirs Anjou 3.00 à 3.50 la boîte
Pommes 1-2-3 mains, 20c à 3.00 le régime
Pommes nouvelles, Duchesse 1.50 à 2.75 la boîte
No 1 2.25 à 2.50
No 2 2.00 à 2.25
Cantaloupes (30) 3.00 à 3.50
Cantaloupes (45) 3.00 à 3.50
Raisins gris 2.00 à 2.25
Raisins Malaga rouge 2.50 à 3.00
Raisins Thompson 2.00 à 2.25
Pêches, Man 85c à 1.10
Melon de miel 2.50 à 2.75

LEGUMES CANADIENS

Bleuets, Saguenay 2.50 à 2.75 la boîte
Bleuets Noyon-Brunswick 2.00 à 2.25 la boîte
Bleuets du N.-Brunswick 2.50 à 3.00 la boîte
Oignons Espagnols 2.00 à 2.25 la boîte
Salsifis (Montréal, moyen) 75c à 1.00
Salade frisée, gros 1.25 à 1.50
Carottes 25c à 35c paquet
Laitues 25c à 35c paquet
Bettelaves 25c à 35c paquet
Salsifis 1.00 à 1.25
Pommes de terre 1.25 à 1.50
Patates Québec 85c à 90c
Patates sucrées, le minot 2.75 à 3.00
Patates Vertes, N.-B. 90c à 1.00
Pommes de terre 80c à 1.00
Melons d'eau 60c à 80c
Melons de miel 2.25 à 3.00
Fèves 1.25 à 1.50
Tomates 2.00 à 2.50
Œufs canadiens 1.50 à 2.00
Gros vert 9.00 à 9.50
Aubergines, Ontario 80c à 1.15
Piments verts et rouges, 6.00 à 6.50 paquet
Choux-fleurs canadiens 60c à 75c douz.
Epinauds canadiens 75c à 1.00 la douz.
Alli California 15c à 17c lb.
Alli Italien 15c à 17c lb.
Raisins Tolay 3.25 à 3.50
Pommes, Ontario 75c à 1.25 la panier
Pommes, Alexandre 45c à 1.30 lb.
Les prix sont sujets à des variations du

BOURSE DE NEW-YORK

Cours communiqués par Gouffion et Cie

Membres de la Bourse de Montréal, 231 Notre-Dame ouest

ancien no. 101

Allied Chemical 11 1/2
American Bosch Magneto 19 1/2
American Can 10 1/2
American Smelting 25 1/2
American Sugar 15 1/2
American Tea and Coffee 12 1/2
Anconda 7 1/2
Armstrong 19 1/2
Bethlehem Steel 41 1/2
Canadian Pacific 21 1/2
Canadian Solvents 21 1/2
Chicago Rock Island 12 1/2
Chrysler Motors 10 1/2
Cons. Gas and S. 8 1/2
Coca-Cola 14 1/2
Copper Products 8 1/2
Famous Players 14 1/2
General Motors 20 1/2
General Railway Signal 10 1/2
Hudson Motors 8 1/2
Int. Nickel 13 1/2
Mark Trucks 9 1/2
New York Central 17 1/2
Packard Motor 8 1/2
Pennsylvania RR 31 1/2
Pierce Arrow 15 1/2
Radio Corp. 21 1/2
Republic 12 1/2
Singer Oil Co. 21 1/2
Southern Pacific 15 1/2
Standard Oil of N. J. 15 1/2
Studebaker 8 1/2
T. S. Industries 10 1/2
T. S. Rubber 8 1/2
U. S. Steel 15 1/2
Westinghouse 10 1/2
White Motor 8 1/2
Woolworth and Co. 19 1/2

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beauchamp)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
65 Abitibi	51	—	—	—
120 Asbestos Corp.	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
50 Atl. Sugar	17	—	—	—
101 Bell Telephone	167	167	166	167
3590 Brazilian	57 1/2	—	—	57 1/2
50 B.E. Steel 2e préf.	7	—	—	7
50 Brompton	44 1/2	—	—	44 1/2
25 Can. Brewing	32	—	—	32
150 Can. Bronze	113 1/2	113 1/2	113	113 1/2
349 Can. Ind. Alcohol	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
50 Can. Ind. Alcohol "B"	46	—	—	46
325 Can. Pow. and Paper	33	—	—	33
70 Can. Shipbuilding pref.	96 1/2	—	—	96 1/2
680 Can. Smelting	270	270	269 1/2	270
555 Dom. Bridge	80 1/2	80 1/2	80	80 1/2
350 Fraser	63	—	—	63
10015 Int. Nickel	132	132 1/2	131 1/2	132 1/2
25 Lake of Woods	56	—	—	56
275 Lyall	67 1/2	67 1/2	66 1/2	67 1/2
45 Massey-Harris	43 1/2	—	—	43 1/2
25 Mont. Power	103	—	—	103
25 Nat. Breweries	137	—	—	137
50 Nor. Mex. Power	90	—	—	90
125 Ogilvie	400	—	—	400
220 Power Corp.	75 1/2	75 1/2	75	75 1/2
455 Quebec Power	87	87	86 1/2	86 1/2
310 Shawinigan	89	89 1/2	89	89 1/2
25 Simon Cigars	42	—	—	42
475 Winn. Electric	115	—	—	115

REVUE DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES AU CANADA

D'APRES LE MINISTRE DE L'INTERIEUR 550,000 CH. SE-RONT AMENAGES EN 1928

Dans la déclaration annuelle faite au début de l'année au sujet des progrès de l'aménagement hydraulique au Canada, M. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, avait prédit qu'à l'expiration des six ou sept premiers mois de cette année 378,000 ch. seraient ajoutés au total des forces hydrauliques du Dominion. Une revue des conditions telles qu'elles se présentent au milieu de l'année permet de prévoir que la puissance des nouveaux aménagements et des additions apportées aux anciens atteindra 550,000 ch. à la fin de 1928. Il y a en outre plusieurs entreprises dont les travaux viennent de commencer et d'autres dont la réalisation est projetée; elles ajouteront 2,000,000 ch. de plus à la force globale d'ici quelques années et nécessiteront l'immobilisation d'au moins \$200,000,000.

Il est impossible dans un article aussi court que celui-ci de faire mention de tous les aménagements projetés ou en voie de réalisation; seuls les plus importants seront l'objet de cette revue.

En Colombie-Britannique la Bridge River Power Company, filiale de la British Columbia Electric Railway Company, procède au percement d'un tunnel de 2 1/2 milles de longueur et de 12 pieds de diamètre, à la centrale de Seton Lake où l'installation initiale des deux groupes électrogènes de chacun 55,000 ch. doit être terminée à la fin de 1930. L'aménagement ultime aura une puissance de 500,000 ch. Une autre entreprise importante dans cette même province est celle de la nouvelle centrale de 60,000 ch. de la West Kootenay Power and Light Company à Slocan, sur la Kootenay.

Dans la catégorie des aménagements projetés, il faut mentionner la création d'énergie pour les industries de la pulpe et du papier, pour lesquels une centrale de 70,000 ch. sera construite sur la Campbell par la Canadian Crown Wilmotte Co., Ltd. et l'installation d'une usine hydroélectrique de 60,000 ch. sur la Nimpkish par la Canadian Forest Products Limited.

Dans l'Alberta, la Calgary Power Company entreprend l'aménagement du site hydraulique de Ghost, sur la Bow, environ 33 milles à l'ouest de Calgary. De 20 à 30 mille chevaux seront produits à cette station pour satisfaire à la demande croissante d'énergie suscitée par le vaste programme d'expansion de la compagnie qui se propose de desservir de nombreuses municipalités du sud de la province.

Dans la Saskatchewan, aucun aménagement hydroélectrique n'a encore été réalisé, mais le premier est maintenant à l'état de projet. Il se fera aux chutes Island sur la Churchill ou les Whitney Mining Interest se proposent de produire 40,000 ch. pour l'expédition de la mine Flin Flon.

Dans le Manitoba, la Manitoba Power Company ajoute cette année deux groupes électrogènes de 28,000 ch. à sa centrale de Great Falls, sur la Winnipeg, et qui portera la puissance de cette usine à sa capacité ultime de 168,000 ch. Sur la même rivière la cité de Winnipeg a commencé les travaux préparatoires à l'exploitation du site de Slave Falls situé à quelques milles en aval de la centrale municipale de Pointe du Bois.

Dans l'Ontario, la firme Ontario and Minnesota Power est sur le point d'achever sa troisième usine sur la Seine au lac Calm; ou 13,200 ch. seront produits et l'énergie fournie aux papeteries de Fort Frances. La Spruce Falls Company a terminé son aménagement initial de 56,250 ch. aux chutes Smoky, sur la Mattagami, l'énergie devant être utilisée à ses usines de pulpe et de papier de Kapuskasing. L'International Nickel Company a commencé la construction de son

usine de 28,200 ch. à son barrage-réservoir de Big Lake sur la Spanish. La Commission hydroélectrique d'Ontario a aussi construit une nouvelle centrale de 3,000 ch. à Alexander Lanning sur la Niagara, ainsi que deux usines plus petites pour desservir ses réseaux de Niapissing et de la baie Georgienne. L'aménagement le plus important, toutefois, de la Commission est sa nouvelle ligne de transport d'énergie qui va de Huron Harbour, sur l'Ottawa, à Toronto. Cette ligne aura plus de 200 milles de longueur, sera sous une tension de 220,000 volts et portera 200,000 ch. que la Commission a achetées de la Gattineau Power Company.

Dans le Québec, un grand nombre d'aménagements sont dans un état plus ou moins grand d'avancement ou sur le point d'être entamés. Sur la Gattineau, la Gattineau Power Company, filiale de la Gattineau Hydro-Electric Corporation, espère terminer d'ici deux ou trois mois à Pagan Falls l'installation des six groupes électrogènes de 34,000 ch. qui fourniront l'énergie électrique d'Ontario. La même compagnie s'attend aussi d'ajouter un groupe électrogène de 34,000 ch. à sa centrale de Chelsea et 24,000 à celle de L'Anse-au-Loup. Sur la Saguenay, l'Alcoa Power Company a passé un contrat pour l'installation d'une centrale de quatre groupes électrogènes de 65,000 ch., la capacité ultime de cette centrale devant être de 800,000 ch. Sur ce même cours d'eau, la Duke-Price Company installe cette année l'un des deux groupes qui doivent porter la centrale d'Isle-Maligne à sa capacité maximum de 540,000 ch.

Parmi les autres entreprises on peut mentionner l'aménagement de 65,000 ch. de la Montréal Island Power Company sur la rivière des Prairies près de Montréal; l'addition de deux groupes de 16,000 ch. à l'usine de la Canada Northern Power Company sur la rivière des Quinze; l'addition d'un groupe de 40,000 ch. à la station No 2 de la Shawinigan Water and Power Company à Shawinigan Falls; et l'addition d'un groupe de 25,000 ch. à la centrale de Bryson de l'Ottawa River Power Company.

Dans le Nouveau-Brunswick la Saint John River Power Company, filiale de la Canadian Hydro-Electric Corporation, terminera sous l'installation initiale de 60,000 ch. d'un aménagement ultime de 80,000 ch. à Grand Falls sur la St-Jean. La Bathurst Company Limited projette de harnacher les forces de la Nipissiquit au site de Rough Waters, où l'on peut obtenir de 8 à 10,000 ch., en vue de fournir de l'énergie à sa papeterie de Bathurst.

En Nouvelle-Ecosse, la Nova Scotia Power Commission entreprend l'aménagement de quelque 20,000 ch. sur la Liverpool, en vue de

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal

No 3325

Cour Supérieure

Dame Cécile Aimée Marc-Aurèle, épouse commune en biens de Emile Lalonde, cointer des Gile et district de Montréal, dument autorisée à ester en Justice, Demanderesse,

— vs —

Ledit Emile Lalonde, menuisier, des Gile et district de Montréal, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause le 27 juillet, 1928.

GODIN SENECALE

Procureurs de la demanderesse.

Montréal, le 15 août 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal

No 23516

Isale Lalonde, de la cité d'Outremont, district de Montréal, demandeur, vs G. R. Carmichael, du même lieu, défendeur.

Le 21ème jour de septembre 1928, à 11 heures de l'avant-midi, en la cité d'Outremont, district de Montréal, devant le juge défendeur, au no 6123, rue Sherbrooke ouest, apt. 1, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur sus-cité, consistant en une automobile Studebaker et accessoires, etc.,

Conditions: ARGENT COMPTANT.

Ed. JOHNSON, H.C.S.

Montréal, 12 septembre 1928.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT

District de Montréal

No 23516

George Noel, demandeur, vs W. G. J. Hay, défendeur.

Le 21ème jour de septembre 1928, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6123, rue Sherbrooke ouest, apt. 1, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur sus-cité, consistant en une automobile Studebaker et accessoires, etc.,

Conditions: ARGENT COMPTANT.</

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

La dernière réunion de la saison

ELLE AURA LIEU AU KINGS PARK DU 15 AU 22 DU MOIS COURANT. — TOUT EST PRET AU CLUB DE M. JACQUES PERRON. — PRES DE \$30,000 EN BOURSES. — LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

Les amateurs du sport des Rois profiteront de la dernière réunion de courses de la saison pour être témoins des belles luttes que se livreront les pur-sang à la piste du Kings Park la semaine prochaine. Le meeting du jockey club de M. Jacques Perron se tiendra du 15 au 22 courant et clôturera la saison des courses à Montréal.

Lors de la première réunion les amateurs ont été surpris de la beauté de la nouvelle piste d'un demi-mille mais lorsqu'ils arrivèrent à la piste samedi prochain ils auront une nouvelle surprise car le club-house est maintenant terminé et l'aspect de l'hippodrome de St-Laurent est bien différent de ce qu'il était au mois de juillet.

Le club n'a rien épargné pour décider les hommes à chevaux à rester dans la métropole canadienne malgré les invitations qu'ils avaient des différentes pistes américaines et les directeurs de notre jockey club distribueront des \$30,000 au cours de la prochaine réunion, ce qui est le montant le plus élevé encore distribué en bourses sur une piste d'un demi-mille mais comme l'on désire avoir les meilleurs chevaux on n'a reculé devant aucun sacrifice et l'on se propose même d'augmenter ces bourses l'an prochain.

Le secrétaire Henry J. Disken a préparé un programme qui semble rencontrer l'approbation générale des turfmen car les conditions sont faites pour les différentes divisions.

Voici le programme de la réunion:

SAMEDI, 15 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap Percy Williams, \$800, 3 ans et plus, un mille et 70 verges.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-4 mille.

LUNDI, 17 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 2 ans, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de trois courses cette année, 6 furlongs.

Quatrième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

MARDI, 18 SEPTEMBRE

Première course, \$600, 3 ans et plus, nés au Canada, n'ayant pas gagné en 1928, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Cinquième course, Handicap \$800, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

Cinquième course, \$800, handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$600, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

Septième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus d'une course depuis le 7 juillet, un mille et un seizième.

MERCREDI, 19 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de trois courses cette année, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 7 juillet, 6 furlongs.

Cinquième course, \$800, handicap, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges.

Sixième course, \$600, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.

Septième course, \$500, 4 ans et plus, à réclamer, 1 1-4 mille.

JEUDI, 20 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 2 ans, 6 furlongs.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 7 juillet, 1 mille 70 verges.

Cinquième course, \$800, handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

Septième course, \$600, trois ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

VENDREDI, 21 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de trois courses cette année, 6 furlongs.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille 70 verges.

Cinquième course, \$800, handicap, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné depuis le 18 mai ou deux courses cette année, 1 1-16 mille.

Septième course, \$600, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

SAMEDI, 12 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de trois courses cette année, 6 furlongs.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille 70 verges.

Cinquième course, \$800, handicap, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

Septième course, \$600, 4 ans et plus, à réclamer, 1 1-4 mille.

SAMEDI, 12 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de trois courses cette année, 6 furlongs.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille 70 verges.

Cinquième course, \$800, handicap, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

Septième course, \$600, 4 ans et plus, à réclamer, 1 1-4 mille.

SAMEDI, 12 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de trois courses cette année, 6 furlongs.

Quatrième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, un mille 70 verges.

Cinquième course, \$800, handicap, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Sixième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 1 1-16 mille.

Septième course, \$600, 4 ans et plus, à réclamer, 1 1-4 mille.

SAMEDI, 12 SEPTEMBRE

Première course, \$500, 3 ans et plus, nés au Canada, à réclamer, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course, \$500, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

Troisième course, \$500, 3 ans et plus, n'ayant pas gagné plus de trois courses cette année, 6 furlongs.

Batteries — Hubbard, Benton et Hogan; Cooney et Taylor.

Première partie:

Brooklyn 100020202—7 15 0

Philadelphie 101000002 7 3

Batteries — Elliott et Gough; Willoughby, Sweetland, Ferguson, Green et Davis.

Deuxième partie:

Brooklyn 000100200—3 7 0

Philadelphie 200000002—4 10 0

Batteries — Moss, Vance et Deberry; Milligan et Lorian.

Pittsburgh 003000000—3 8 0

Chicago 404010005—9 11 1

Batteries — Hill, Dawson, Brame, Tauscher, Blankenship et Hemsley, Malone et Hartnett.

Cincinnati 000010011—3 8 2

St-Louis 121020028—8 9 2

Batteries — Luque et Hargrave; Haines et Wilson.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 200100000—3 7 1

New-York 000000145—5 7 1

Grove et Cochrane; Johnson et Bengough.

Chicago 202020000—6 12 1

Detroit 020020033—7 11 2

Thomas et Berg; Carroll et Shea.

St-Louis 130052050—16 17 0

Cleveland 003200010—6 14 4

Stewart, Streleick, Willst et O'Neill; Miller, Grant et Autrey.

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City 401002001—8 12 2

Baltimore 100000000—1 6 0

Shoffner et Head; Bolen, Walker et Dixon.

Deuxième partie:

Jersey City 0010020—3 8 1

Baltimore 00000000—2 0 0

Horne et Head; Chambers et Dixon.

La route Toronto-Montréal a été remise, il y aura deux parties aujourd'hui.

Reading 000010400—5 8 0

Newark 000010000—1 6 5

Parks et McAvoy; Brennan et Jenkins.

Buffalo 021000001—4 8 1

Rochester 010040005—5 7 1

Mangum, Stryker et Barnes; Bell, Keen et Morrow.

ASSOCIATION AMERICAINE

Première partie:

Louisville 0 5 3

Toledo 13 15 2

Batteries — Moss, Henegar et Thompson; Bird; Pfeffer et O'Neill.

Deuxième partie:

Louisville 1 4 0

Toledo 3 10 0

Batteries — Koob et Thompson; Buckeye et Hamby.

Première partie:

Columbus 2 5 1

Indianapolis 5 11 2

Batteries — Myers et Shinault; Burwell, Boone et Spencer.

Deuxième partie:

Columbus 7 13 0

Indianapolis 8 2 2

Batteries — Wycoff et Ferrell; Leverett, Wolfe et Spencer.

Kansas City 4 13 1

St-Paul 1 8 0

Batteries — Zinn et Wirts; Campbell, Kirsch et Tesmer.

Minneapolis 3 10 1

Indianapolis 4 5 1

Batteries — Jonnard et McMenemy; Benton et McMullen, Mancuso.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

G. P. P.C.

St-Louis 82 54 693

New-York 79 56 585

Chicago 81 58 583

Pittsburgh 76 62 551

Cincinnati 73 62 541

Brooklyn 68 79 493

Boston 44 89 331

Philadelphie 42 94 309

LIGUE AMERICAINE

G. P. P.C.

New-York 91 47 659

Philadelphie 89 50 640

St-Louis 76 62 551

Chicago 65 73 471

Washington 65 76 464

Detroit 62 78 443

Cleveland 59 81 421

Boston 49 90 353

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. P.C.

Rochester 82 70 539

Buffalo 82 74 532

Toronto 83 73 532

MONTREAL 80 74 519

Reading 78 75 510

Baltimore 75 78 490

Newark 74 79 484

Jersey City 61 94 394

ASSOCIATION AMERICAINE

G. P. P.C.

Minneapolis 91 65 583

Indianapolis 89 66 574

Milwaukee 85 71 545

St-Paul 82 74 526

Kansas City 81 75 519

Toledo 77 78 497

Columbus 58 96 377

Louisville 58 96 377

Le marathon de nage

Cinq heures, ne s'étaient pas écoulées après que Michel eût officiellement accepté de participer au marathon de dimanche prochain entre Montréal et Sorel, que les fameux nageurs français, le vainqueur de George Young et de Ernst Vierkoetter, à Toronto, voyaient son inscription suivie de près par celle de Dave Billington, de Londres, Ang., un de ses rivaux les plus acharnés, qui lui a déjà contesté bien des lauriers en Europe, et qui était inscrit dans le marathon de Toronto, mercredi dernier. Billington a déclaré au journaliste Vincent qu'il connaissait bien le style nautique de Michel et qu'il espérait bien s'en retourner en son pays après avoir pris sur lui une revanche éclatante. Billington fait de la natation depuis son jeune âge et il a pris part à toutes les randonnées importantes disputées en Europe, détendant maints records du monde.

Une autre inscription des plus importantes est celle de William Erickson, de New-York, surnommé le "bouchon humain", qui a gagné le marathon d'Atlantic City, dans lequel il fut le seul à finir, et qui détient une couple de records mondiaux.

L'an dernier, Erickson arriva troisième à Lake George, Ont., après une randonnée de vingt-quatre heures et troisième dans le marathon Wigley, en dix-neuf heures et vingt minutes. Ce n'est pas un nageur de vitesse, on le voit, mais un nageur de fond, capable de lutter contre les éléments, et il souhaite qu'il fasse un gros vent, dimanche prochain, sur de battre tous ses concurrents, dit-il, s'il vente fort, quand bien même il arriverait à Sorel lundi matin.

On le voit, Erickson est convaincu de ses chances de succès, et Michel n'aura pas un mince rival dans ce nageur.

Une trentaine de nageurs sont à date sous contrat pour participer au marathon Montréal-Sorel, et Montréal verra les célébrités nautiques que Toronto a payées \$50,000 pour voir à l'œuvre, et il est intéressant de noter que parmi les inscrits de la course de dimanche prochain sont cinq nageurs qui ont reçu \$2,500 du marathon Wigley, à Toronto. La bataille se fera surtout entre Michel, Van Papenbusch d'Afrique-Sud, Maître, d'Alabama, Billington, de Londres, Ang., William Erickson, de New-York, et Peter Meyers, de Cincinnati. Il est cependant possible qu'un "dark horse" se mette en évidence à la dernière heure et la course peut être gagnée par un concurrent inconnu, mais susceptible de causer des surprises.

Concurremment avec ce marathon seront tenues à Sorel dimanche prochain de grandes régates pour le champion provincial. Les plus fameux yachts y prendront part et des bourses considérables seront données ainsi que des coupes.

Un bateau d'excursion laissera Montréal deux heures après le départ des nageurs, et toute personne qui tiendra un billet de passage, pourra voir ce départ à bord dudit vaisseau.

Les autorités civiles de Sorel ont proclamé que toutes les maisons de la ville seraient pavoisées à profusion pour la circonstance.

Sur les quais du quai de la gare, tandis qu'une estrade solide et confortable pourra recevoir 2,500 personnes, quant aux automobiles, on les a avisé de se rendre à Sorel en suivant la route de Chambly.

Une immense parade sera donnée à Sorel dimanche prochain, laquelle viendra finir aux quais du gouvernement vers 1 heure 30. On y verra des automobiles décorées, des chars allégoriques, bref, Sorel sera en liesse et cet événement sera le plus important de son histoire sportive.

Le championnat de la Ligue Internationale

Le club Montréal doit rencontrer cet après-midi, si l'état du terrain le permet et si la température se montre clémente, le club Toronto dans un programme de deux parties, au Stade de la rue Delorimier, et une double victoire pour les

LE CONGRÈS DE
LA C. T. C. C.M. PIERRE BEAULE REULU PRÉ-
SIDENT GÉNÉRAL — LE LIEU
DE LA PROCHAINE RÉUNION

Québec, 12 (D.N.C.) — Le septième congrès des Travailleurs Catholiques qui se tenait à Québec a pris fin hier après-midi à 4 h. 30 quand les délégués se sont retirés dans leurs villes respectives.

En peu de temps l'on a expédié une grosse somme de travail tout en donnant à chaque question l'attention qu'elle méritait. D'importantes résolutions comme celles qui ont trait au respect du dimanche, au paiement d'un juste salaire à l'ouvrier, et au travail de nuit pour les femmes et filles des hôtels, cafés, etc., ont été adoptées à l'unanimité du congrès, et après une sérieuse étude. M. Alf. Crowe, représentant de M. Antonin Gallipoli, ministre des travaux publics et du travail, en félicitant les congressistes, a souligné le grand jugement dont ils avaient fait preuve au cours de leurs délibérations. Votre travail a été celui d'hommes éclairés, dit-il, et les résolutions que vous avez adoptées sont de celles qui méritent d'être étudiées sérieusement.

Le congrès s'est clos après que les divers aumôniers des Conseils centraux eurent donné de précieux conseils aux délégués.

M. le chevalier Pierre Beaulé a été élu président de la Fédération des Travailleurs Catholiques pour le prochain terme. Lorsque M. Alfred Charpentier de Montréal proposa la réélection de ce vieux meneur ouvrier, une salve d'applaudissements retentit dans la salle, et cette longue ovation dura plusieurs minutes. M. Beaulé, à la demande acceptait de nouveau la charge, et les applaudissements redoublèrent. Deux autres officiers ont été élus par acclamation, ce sont: M. Osiar Filion de Montréal, vice-président, et M. Ferdinand Laroche, secrétaire général. Voici comment est formé le Bureau confédératif des Travailleurs Catholiques pour le prochain terme: président, M. Pierre Beaulé, Québec; vice-président, M. Osiar Filion, Montréal; 2ème vice-président, M. A. Guay, Trois-Rivières; secrétaire général, M. Ferdinand Laroche; directeurs, M. G. Tremblay, Québec, et A. Tremblay, Chicoutimi. M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général de la Fédération, a été nommé directeur moral du Bureau de direction.

Aussitôt après les élections on a abordé la question du lieu du prochain congrès. La majorité des délégués semblaient préférer Chicoutimi cependant que les congressistes de Saint-Hyacinthe se réclamaient de cette faveur. Finalement un congrèsiste "neutre" a résolu la question en demandant au Bureau confédératif de nommer seul le lieu du prochain congrès.

Des remerciements ont ensuite été votés à tous ceux qui de loin ou de près avaient travaillé à assurer le succès du congrès, et le président a félicité les congressistes du travail accompli.

Le constable Vanier
meurt d'un accident
de motocyclette

Le constable Albert Vanier, 39 ans, 115, rue Saint-Charles, a été grièvement blessé vers 8 heures 15 hier soir. La motocyclette qu'il conduisait a frappé, rue Drolet, entre les rues Bélanger et Talon, une automobile arrêtée sur le bord de la rue et ne portant pas de lumière, dit-on.

La victime appartient au poste no 15 et fait partie du corps de police depuis environ quatorze ans.

Le douanier O'Connell
mort d'un accident d'auto

Une dépêche reçue à Montréal hier, annonçait que M. J. P. O'Connell, vingt-cinq ans, inspecteur des douanes américaines à la gare Windsor, est mort dans un hôpital de Hanover, Vt., des suites d'un accident d'automobile survenu à cinq milles de White River Junction, où il s'en allait visiter des parents.

Au cimetière de la Côte-
des-Neiges, dimanche

Dimanche prochain, à trois heures de l'après-midi, aura lieu la traditionnelle visite du cimetière de la Côte-des-Neiges. Il y aura sermon de circonstance et la foule recitera les prières d'usage.

Le décret de
Madame la
Mode

Le brun, sous ses tons les plus riches, domine l'élégance des toilettes d'automne. Au rayon des bijoux, nous offrons un choix curieux de parures de cou, de bracelets et d'autres ornements nouveaux, or et cornaline, d'un effet charmant et tout à fait "dernier cri".

BIRKS

PLACE PHILIPPE

Orfèvres
Bijoutiers
Diamantaires
depuis un demi-siècle

La navigation

TRAITEMENT
DE FAVEUR POUR
LA NORVÈGELES NAVIRES NORVÉGIENS AU-
RONT LE DROIT DE CHARGER
DU GRAIN POUR EMMAGASINER
D'HIVER

CROISIÈRE A GASPE
Un ordre en conseil passé récemment donne maintenant le privilège aux navires norvégiens de charger du grain à la fermeture de la navigation ou après et de décharger cette cargaison dans des ports américains ou canadiens à la réouverture de la navigation le printemps suivant. Ils auront aussi le privilège de décharger cette cargaison au choix de l'expéditeur à l'ouverture ou avant l'ouverture de la navigation l'année suivante.

Ce décret qui est émis tous les ans pour permettre aux navires britanniques qui n'ont pas le droit de faire concurrence aux navires canadiens pour le transport sur nos côtes de charger du grain pour l'emmagasinage d'hiver, accorde le privilège de la nation la plus favorisée à la Norvège. Le ministre du travail et du commerce a fait cette suggestion à son Excellence le Gouverneur en conseil sur recommandation du bureau des Commissaires du grain au Canada.

LES MINÉURS ANGLAIS RETOUR-
NENT CHEZ EUX

Un groupe de trois cents mineurs anglais amenés au Canada pour aider aux récoltes dans l'Ouest retourneront en Angleterre par l'Antarctica, l'Australie ou le Montclair vendredi et par le Calgarie samedi, d'après leur destination. Ils viendront à Montréal par train spécial qui partira de Winnipeg en passant par Toronto. Ces mineurs n'ont pu s'adapter aux conditions dans l'Ouest et ils n'ont aucunement été utiles aux récoltes. Un groupe semblable est parti la semaine dernière de Québec. Cette fois-ci, on a décidé de leur laisser passer une journée à rien faire dans la vieille capitale.

Les compagnies de transport ont déclaré que le gouvernement canadien ne souffrait aucune perte du fait que ces hommes devaient être réexpédiés chez eux. Il en est de même pour les compagnies de transport. C'est le gouvernement anglais qui a eu l'idée de faire émigrer 10,000 hommes dans l'Ouest canadien. Huit mille huit cents seulement ont été transportés. On a constaté que 6% de ces mineurs ne pouvaient travailler aux récoltes. On espère que ces mineurs ne feront pas trop tard à la réputation du Canada lorsqu'ils seront retournés chez eux.

LE MAJESTIC EST ARRIVÉ HIER

C'est par erreur que les bureaux de la ligne White-Star ont annoncé que le Majestic était arrivé à New-York lundi. De fait, il n'est arrivé dans la métropole qu'hier avec 2,375 passagers.

CROISIÈRE DU
NEW NORTHLAND

Soixante-vingt membres de la Goldfrid-Kruger Association, de New-York, feront un voyage de 5 jours dans le bas du fleuve, partant de Montréal sur le New-Northland à 7 h. 30 du soir (heure normale) vendredi prochain. Ils se rendront jusqu'à Gaspé après avoir passé la journée de dimanche à Québec. Ils visiteront Sainte-Anne de Beaupré.

TROIS JÉSUITES SUR LE
CALGARIE

Trois Jésuites, les RR. PP. A. Dragon, A. Dubé et F. Saint-Onge, s'embarqueront sur le Calgarie qui partira samedi matin au lever du soleil pour Liverpool. Ces Jésuites s'en vont à Rome poursuivre leurs études.

En passant par l'Angleterre, ils visiteront les universités d'Oxford et de Cambridge.

LA VILLE D'YS DANS NOTRE
PORT

L'avis français Ville d'Ys est arrivé hier dans notre port, venant de Charlottetown via Québec. Plusieurs personnages de la colonie française de Montréal se sont rendus à bord pour saluer le commandant Jean Belloc.

Un peu après midi, le consul de France, M. Henri Courcier, a rendu visite au commandant. Parmi les visiteurs, on a remarqué MM. Marcel Nougier, Yves Le Roux, Emile Vallancourt, Pierre Charton, le commandant Maurice Quédrue, Ludger Gravel, le vice-consul Georges Bougné, Maurice Hulot, le Dr Paul Villard, E. de Crèvecoeur et plusieurs autres.

L'avis demeurera dans notre port jusqu'au 16 septembre alors qu'il retournera à Québec.

Causes de l'accident
d'aéroplane à Granby

Ottawa, 12 (S.P.C.) — L'accident d'aéroplane de Granby qui a coûté la vie au capitaine Harold Nae et au cours duquel l'apprenti pilote Amil Isabelle a été sérieusement blessé est attribuable à l'exécution de tours acrobatiques à basse altitude, a-t-on déclaré à la Cour d'enquête. Le département de la défense nationale a rendu public le résultat de cette enquête hier.

L'accident s'est produit parce que le moteur a cessé de fonctionner au moment où l'aéroplane n'était qu'à une centaine de pieds du sol. La Cour a recommandé que les règlements aériens au sujet des vols acrobatiques soient mis en vigueur et strictement observés. Il n'est pas permis de faire de l'aérobatie à moins d'être à mille pieds d'altitude dans quelque circonstance que ce soit.

Le pilote de l'aéroplane a probablement voulu arrêter son moteur à une centaine de pieds d'altitude dans le but de le faire repartir après avoir redressé sa machine. Le moteur a refusé de fonctionner, d'où l'accident.

M. W. J. EGAN, sous-ministre de
l'immigration, qui vient de par-
tir pour l'Angleterre, rencontre
M. Mackenzie King, pour aller
ensemble discuter les nouveaux
projets d'immigration auprès du
gouvernement britannique. Il y
aurait de nouveaux développe-
ments dans le domaine de l'immi-
gration, dans un avenir assez
rapproché.Premier service aérien
international

Le directeur de la poste à Montréal désire informer le public que le premier service aérien international, entre le Canada et les Etats-Unis, devant être inauguré vers le 15 septembre, par l'envoi d'une première dépêche de Montréal, P. Q., à Albany, N. Y., n'aura lieu que le 1er ou vers le 1er octobre prochain.

Toutes les correspondances offertes et affranchies à raison de cinq cents pour la première once et dix cents pour chaque once ou fraction d'once et au delà, seront insérées dans cette dépêche. Les enveloppes doivent porter à l'angle gauche supérieur, cette indication:

"Par avion — Première dépêche"
"MONTREAL-ALBANY"

Le directeur de la poste à Montréal sera pourvu d'un cachet spécial dont on fera une empreinte sur toutes les lettres suffisamment affranchies, qui lui parviendront pour cette dépêche.

Si les enveloppes des correspondances transmises par un premier envoi seraient vous intéressent, et que vous désiriez vous procurer l'empreinte de ce cachet spécial, il serait bon de préparer vos correspondances le plus tôt possible avant le départ de cette dépêche, et de les adresser sous enveloppe au maître de poste de Montréal, avec des instructions compatibles avec ses fonctions de maître de poste.

Toutes les correspondances comprises dans cette dépêche doivent porter des timbres-poste canadiens requis ou être accompagnées d'un mandat-poste pour le montant exact d'affranchissement.

Victor GAUDET,
directeur de la poste.

Nommé principal à Hull

Ottawa, 12 — M. l'abbé Paul Courte, procureur au Grand Séminaire d'Ottawa, a été nommé principal de l'Ecole Normale de Hull. Il remplacera M. le chanoine Corbett, qui est devenu directeur du Grand Séminaire.

Avant d'être procureur au Séminaire, M. l'abbé Courte a été vicaire à la basilique d'Ottawa. Il a également fait du ministère dans d'autres paroisses. Il a fait ses études au séminaire de Sainte-Thérèse.

Un accord canado-
américain sur l'aviation

Washington, 12. — Le département du commerce a annoncé hier que les Etats-Unis et le Canada étaient à négocier un traité diplomatique pour réglementer l'entrée des aéroplanes et de toute machine aérienne par voie des airs dans l'un ou l'autre des deux pays. Actuellement les aviateurs qui entrent en aéroplane dans les pays voisins doivent être munis d'un permis, porter sur eux ce permis, ainsi qu'un livre de navigation ou les opérations sont consignées. Avant de s'envoler du pays étranger, l'aviateur doit en avertir le percepteur douanier au plus prochain camp d'aviation. Ils ne peuvent apporter de kodaks ni en conséquence prendre de photos, et s'ils transportent des voyageurs les pilotes sont responsables auprès des autorités d'immigration.

Le nouveau traité fera disparaître plusieurs de ces inconvénients par la création d'un organisme spécial.

En dehors des guerres

Genève, 12 (S.P.C.) par l'Agence Reuter. — M. J. S. Smil, haut commissaire sud-africain à Londres, et représentant de son pays à la Société des Nations, a déclaré hier dans un discours devant l'Assemblée de la Société que les indigènes devraient être laissés en dehors des guerres. Ils ne connaissent de la guerre que ce que les races civilisées leur ont appris. Au cours de la guerre ils ont respecté les familles des blancs engagés sur le front, et au lieu de les embrigader dans les guerres destructives, on devrait plutôt ne s'attacher qu'à leur développement dans la civilisation.

Mort du docteur
R.-J. Blanchard

Winnipeg, 12. — Le Dr R.-J. Blanchard, l'un des médecins les mieux connus de Winnipeg, vient de mourir à l'âge de 73 ans. Il était né à Truro, N.E., et fut gradué en médecine de l'Université d'Edimbourg. Le Dr Blanchard fut l'un des fondateurs du Collège du Manitoba, et prit toujours un grand intérêt à l'enseignement de la médecine à ses progrès.

OCCASIONS DU JEUDI chez Dupuis

SPECIALS pour GARÇONS

Complets à 2 culottes pour garçons de 8 à 16 ans
Complets à 4 morceaux en serge bleue

Bons complets en tweed de durée, brun mélangé, ou cheviote bleu marine. Veston droit ou croisé, 1 bouffante et 1 culotte golf. Prix ordinaire de 7.95. Offre spéciale 5.95 jeudi

SPECIAL DU MATIN

85 complets à 3 ou 4 pièces pour garçons

Ce sont nos complets de belle qualité que nous vendons ordinairement 12.95 jusqu'à 16.00, que nous offrons jeudi matin à 6.95

En tissu tout laine, de nuances pâles ou gris moyen, brun ou beige. Veston droit ou croisé, avec ou sans gilet, 2 culottes, ou 1 culotte et 1 pantalon. Pour garçons de 5 à 10 ans. Venez de bonne heure jeudi pour faire votre choix, à 6.95

Dupuis Frères — au deuxième — Rayon de la confection pour garçons

Bottines et souliers pour garçons

à une fraction de leur valeur ordinaire.

Prix ordinaires: 3.95, 4.95 et 5.95. En vente en bas du prix du manufacturier. Extra spécial à 2.95

600 paires au choix. Cuir verni, veau noir ou tan foncé et brun foncé; semelles en cuir solide, garanties à trempée "Good-year"; simples ou plus épaisses. Grand choix de modèles et de formes. Profitez de cette aubaine. Pointures: 1 à 6 dans le lot.

EXTRA SPECIAL 2.95

Un autre lot très attrayant. Pointures: 11 à 2 2.69

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 HEURES

ESSAIS ET VERS

(par Charles Edward Saunders, Prix, 50 sous.)
Voici un célèbre naturaliste anglo-canadien qui exprime dans notre propre langue toute l'admiration qu'il porte à la culture française. C'est assez pour donner à son livre une valeur exceptionnelle. Qu'on n'aille pas croire que c'est un simple ouvrage de style, de bien au contraire. Les ESSAIS ET VERS contiennent, entre autres choses, quelques souvenirs sur les divers séjours de l'auteur à Paris qui sont racontés avec beaucoup de verve et infiniment d'esprit. Tel chapitre, par exemple, sur le "choix d'une pension" à Paris rappellera aux amateurs de littérature anglaise les meilleurs endroits du "Voyage sentimental" de Sterne, et par la tour amusant des réflexions, et par la finesse de l'observation. Tel autre, comme "Marchands d'habits", est une peinture très vivante des petits métiers parisiens et des mille spectacles de la rue. Les vers sont d'une riche inspiration et tout à fait réussis.

L'auteur d'ESSAIS ET VERS, le Dr. Charles Edward Saunders, est connu au Canada, ainsi que par tous les savants agronomes du monde entier, par sa découverte des bêtes Marquis, Prélude, Garnet et Reward. Le bête Marquis constitue la variété la plus répandue au Canada et dans tout le nord des Etats-Unis. En récompense de ses travaux scientifiques et des réalisations qui ont enrichi son pays, le Dr. Saunders a été honoré de deux titres, celui de docteur en droit de l'Université de Western Ontario et celui de docteur en science de l'Université de Toronto. Il est en outre titulaire d'une médaille d'or de la Société Royale du Canada. Il fut pendant vingt ans chef du service des céréales des Fermes Expérimentales du Dominion. Depuis qu'il a pris sa retraite, le Dr. Saunders a passé plusieurs années en France pour y poursuivre l'étude de la langue française, et de la culture de la jeunesse et qui fut toujours, comme il le dit lui-même, sa recreation favorite, son violon d'Ingres!

"ESSAIS ET VERS" sont en vente au Service de librairie du Devoir.

A M. Jean Désy

Les membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques offriront, ce soir, à 5 heures et demie, au Cercle Universitaire un punch d'honneur à M. Jean Désy, qui vient d'être nommé conseiller juridique de la légation canadienne à Paris.

Feu Mme J.-S. Taupier

Chambly, 12. — A l'église paroissiale, M. le curé Geo. Fourquet a présidé à l'absoute de Corinne Lafontaine, femme de M. Louis Lafontaine, mère du Dr J.-S. Taupier, de Montréal, et femme du Dr J.-S. Taupier, maire de Chambly-Bassin.

M. le curé Duche, de St-Charles, a présidé au service funèbre, assisté du curé M. Lafontaine, de la paroisse du Christ-Roi.

LIGNES Cunard, Anchor, Anchor-Donaldson POUR L'EUROPE

14 sept. 12 oct. 9 nov. AUSTRIA " Plymouth, Cherbourg, Londres
14 sept. 12 oct. 9 nov. ANTONIA " Glasgow, Belfast, Liverpool
21 sept. 19 oct. 16 nov. LETITIA " Belfast, Liverpool, Glasgow
21 sept. 19 oct. 16 nov. AURANIA " Plymouth, Cherbourg, Londres
28 sept. 26 oct. 23 nov. ANDANIA " Glasgow, Belfast, Liverpool
28 sept. 26 oct. 23 nov. ASCANIA " Plymouth, Cherbourg, Londres
28 sept. 26 oct. 23 nov. ATHENIA " Belfast, Liverpool, Glasgow
28 sept. 26 oct. 23 nov. ALAUNIA " Plymouth, Cherbourg, Londres

DE NEW-YORK (Express et autres Services)
19 sept. 18 oct. 31 oct. BERENGARIA " Cherbourg et Southampton
28 sept. 17 oct. 7 nov. MAURETANIA " Plymouth, Cherbourg, S'pton
3 oct. 24 oct. 7 nov. AQUITANIA " Cherbourg et Southampton
A. Ply. Le Havre, Londres à Cobh, Liverpool à Londonderry, Glasgow
14 sept. 12 oct. 9 nov. SAMARIA " Plymouth, Cherbourg, Londres
21 sept. 19 oct. 16 nov. LANCANIA " Plymouth, Cherbourg, Londres
28 sept. 26 oct. 23 nov. CARONIA " Plymouth, Cherbourg, Londres

Pour informations, brochures, etc., s'adresser à tout agent de navigation ou à THE ROBERT REFORM COMPANY, LIMITED.

J.A. Heroux, Directeur du département français

Agents généraux, 20, rue Hôpital Tel. MAin 5652 Montréal

degrés du développement mental et les courbes de croissance intellectuelle". Ces deux conférences sont publiques.

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

MM. les docteurs Simon et Charpentier, médecins français, spécialistes en neurologie, qui ont pris part au congrès des médecins de langue française d'Amérique du Nord, à Québec, viendront à Montréal donner des conférences sous les auspices de l'Université de Montréal, de la Corporation des écoles catholiques et du directeur général des hôpitaux d'aliénés de la province, M. le docteur Desloges.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les

M. le docteur Charpentier traite:

ra de sujets de médecine légale au cours de la semaine du 17 au 22 septembre. Ces conférences s'adresseront spécialement aux médecins, aux juges et aux avocats.

M. le docteur Simon prononcera les deux premières conférences. Le vendredi 14, à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il parlera des écoliers anormaux. Le lendemain, aussi à 5 heures de l'après-midi, salle Saint-Sulpice, il développera le sujet suivant: "Les